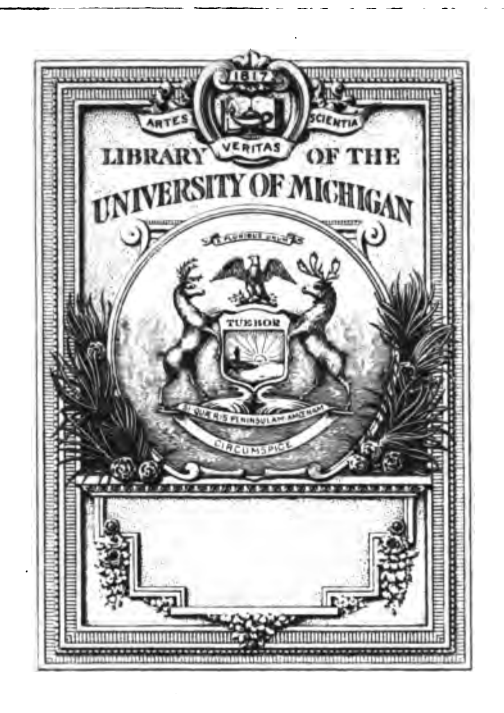



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

LETTRE

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE



PARIS,

H. DUMINERAY, ÉDITEUR,

78, RUE RICHELIEU,

Et chez les principaux Libraires de Paris, de la France, et de l'Étranger.

1861

LETTRE

SUR L'HISTOIRE DE FRANCE

ADRESSÉE AU PRINCE NAPOLÉON.

PRINCE,

Dans un discours que vous venez de prononcer et qui a diversement ému vos auditeurs et vos lecteurs, vous avez remercié MM. Troplong et de Persigny, des leçons d'histoire romaine et d'histoire d'Angleterre qu'ils avaient bien voulu donner à notre pays, et dont vous aviez fait votre profit. Je voudrais ajouter à cet enseignement quelques mots sur l'histoire de France.

Pendant que le chef de votre dynastie (j'emprunte ses propres paroles) expiait à Ham, par un emprisonnement de six années, sa témérité contre les lois de sa

patrie, il usait sans entrave de ses droits de citoyen, et critiquait librement, dans les journaux, le gouvernement régulier qu'il avait commencé par attaquer à force ouverte.

Ma situation est bien différente, et je ne réclame pas de tels priviléges. Exilé de mon pays sans avoir violé aucune loi, sans avoir mérité mon sort par aucune faute, je ne suis connu de la France que pour avoir été élevé sous son drapeau et l'avoir fidèlement servie jusqu'au jour où j'en ai été violemment séparé. Mais cet exil m'a-t-il fait perdre le droit le plus naturel, le plus sacré de tous, celui de défendre ma famille publiquement outragée, et, avec elle, le passé de la France? Cette attaque injurieuse qu'un pouvoir si fort et qui vous inspire tant de confiance, a endossée, propagée, affichée sur tous les murs, ma réponse peut-elle la suivre et se produire, en se conformant aux lois, sur le sol même de la patrie? J'en veux faire l'expérience; si elle tourne contre mes vœux, et si, au mépris des plus simples notions de la justice et de l'honneur, vous étouffez ma voix en France, dans une cause si légitime, elle aura du moins quelque écho en Europe et ira, en tout pays, au cœur des honnêtes gens.

Vous avez parlé des scandaleuses dissensions intestines dont partout les Bourbons ont donné l'exemple. Plus que toute autre, la branche cadette de cette maison paraît avoir excité votre indignation, et si j'en crois

le premier compte rendu de la séance, dans le tableau que vous esquissiez à grands traits, les princes d'Orléans formaient un groupe sombre destiné à servir de repoussoir à la brillante peinture de l'union et des vertus des Napoléon, puisqu'il n'y a plus de Bonaparte.

Si vous nous aviez fait l'honneur de nous donner une définition un peu précise de ce que vous appelez *le nouveau droit public*, je ne sais si je serais tombé tout à fait d'accord avec vous ; mais pas plus que vous je ne regrette l'ancien régime. Toutefois, je n'ai pas la même horreur que vous pour le passé de la France ; j'avoue que je l'ai étudié sans que mon amour-propre national, aussi vif que le vôtre, ait eu trop à souffrir ; et je trouve même quelque gloire dans les annales de cette antique race, sous l'égide de laquelle un petit royaume, composé de deux ou trois provinces, est devenu cette grande nation dont vous connaissez la puissance. Que, sur cette longue liste de princes, on en puisse signaler de médiocres et de méchants ; que, dans l'histoire de cette multitude de branches disséminées sur tant de trônes, il y ait à relever des fautes, des faiblesses, des égarements, peut-être des crimes, je vous l'accorde volontiers. Les familles royales, impériales même, n'échappent pas à la loi commune de l'humanité ! La Providence ne répartit pas toujours une somme égale de vertus à ceux que leur naissance peut appeler à régner sur leurs semblables. Aussi, les hommes réfléchis qui voulaient conserver la forme mo-

narchique, en réservant les droits des peuples, avaient-ils cherché une garantie contre ces sortes de hasards. Ils voulaient tout à la fois assurer aux nations la stabilité, l'unité, la tradition, et leur ménager le moyen de diriger leur propre gouvernement, de faire leurs affaires, en un mot, ne pas les laisser livrées aux caprices d'un seul homme. C'est l'origine du système constitutionnel, qui semble, grâce à Dieu, devoir être bientôt établi dans toute l'Europe, et qui, par un triste jeu de la fortune, n'a disparu, momentanément je l'espère bien, du sol de la France, que pour se répandre sur le reste du continent.

Ces divisions, que vous reprochez aux Bourbons, ne sont pas, croyez-le bien, leur apanage exclusif; elles ont existé chez toutes les familles qui ont regné longtemps. Vous vous êtes allié récemment à l'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Europe. Ouvrez son histoire : vous y verrez, il y a deux cents ans, le chef de la branche de Savoie-Carignan, celle même qui est aujourd'hui sur le trône, conduisant à plusieurs reprises les étrangers dans sa patrie pour arracher la régence à sa belle-sœur. Plus récemment encore, le grand-père de votre noble et pieuse épouse ne passait pas pour avoir été toujours le sujet le plus fidèle du roi Charles-Félix. La maison de Savoie n'en est pas moins l'une des plus honorées et des plus populaires qu'il y ait en Europe.

Si votre famille avait pendant dix siècles occupé le

premier trône du monde, porté à diverses reprises cinq ou six autres couronnes; si, pendant une si longue carrière, la vie publique et privée de tous ses rejetons avait appartenu à l'histoire, et nous apparaissait aujourd'hui pure de toute tache; si elle comptait autant de grands rois, autant de capitaines, autant de guerriers morts sur le champ de bataille que la maison royale de France (c'est encore historiquement son vrai nom), alors, peut-être, auriez-vous le droit de vous montrer si sévère. Car, remarquez-le bien, vous ne pouvez plus juger les familles princières avec l'austérité d'un philosophe républicain. Vous jouissez aujourd'hui d'une foule de priviléges qui vous retirent cet avantage. Vous vous êtes trouvé un beau jour sénateur, grand-cordon, général de division, prince du sang, non par votre mérite, encore inconnu alors, mais par droit de naissance; et votre point de vue doit avoir changé avec la fortune.

Quoi que l'on puisse dire, il n'y a plus de parvenu, ni au Palais-Royal, ni aux Tuileries. Les maisons souveraines, et vous avez, je pense, la prétention d'en être une, les maisons souveraines ne comptent qu'un seul parvenu, leur fondateur. Ce titre, car c'en est un, l'histoire le donnera à l'obscur sous-lieutenant d'artillerie qui, quinze ans après avoir quitté l'école de Brienne, plaçait sur sa tête la couronne de Charlemagne. Mais on n'est pas un parvenu quand on a affiché son droit héréditaire à Strasbourg et à Bou-

logne, quand on a passé sans transition de l'exil au pouvoir, et quand on s'appelle Napoléon III. Vous parlez aujourd'hui en termes magnifiques du coup d'État du 2 décembre. On ne vous a pas, toutefois, rencontré ce jour-là dans le groupe des fidèles accourus à l'Élysée pour se vouer intrépidement à la fortune du nouveau dictateur. Vous n'étiez pas non plus, il est vrai, au milieu des représentants de la nation qui protestaient à la mairie du X[e] arrondissement et ailleurs, contre le renversement des lois de leur pays. Où étiez-vous donc? Personne ne le saurait encore, si, parmi les hommes résolus qui se consultaient, à cette heure d'angoisse, pour savoir si leur devoir n'était pas d'aller combattre derrière les barricades, quelques-uns ne se souvenaient de vous avoir vu tout à coup apparaître au milieu d'eux, sauf à disparaître quand, la fortune s'étant prononcée, la police est venue plus tard pour les saisir au nom du vainqueur. Croyez-moi, ne vous vantez pas trop d'un zèle si tardif, et dans votre enthousiasme rétrospectif, n'allez poiut, par égard pour vos amis d'Italie, jusqu'à établir, entre cette heureuse conspiration et l'entreprise de Garibaldi, une comparaison qui ne serait peut-être pas du goût du patriote de Caprera. Une chose m'étonne, c'est que le duc d'Orléans mon grand-père n'ait pas trouvé grâce devant vous, qui avez siégé, comme lui, au côté gauche d'une assemblée républicaine. Là s'arrête, il est vrai, l'analo-

gie de vos destinées. Lancé sur une pente fatale, il ne sut pas résister à de déplorables entraînements : il expia sa faute. Il sortit de la Convention nationale pour monter à l'échafaud, et vous n'êtes descendu des bancs de la Montagne que pour entrer dans la somptueuse demeure où le duc d'Orléans était né.

Dans la première explosion de votre loyauté monarchique, vous avez voulu envelopper aussi les descendants dans l'anathème dont vous frappiez l'aïeul. Le sténographe a fait disparaître ce fragment de vos imprécations, et n'ayant pas eu la satisfaction de vous entendre, je ne sais pas les termes dont vous avez pu vous servir; je ne connais que ce seul mot : *les princes d'Orléans!* Vous compreniez sans doute sous cette désignation générique le roi Louis-Philippe, auquel, dans la pureté de vos opinions sur le droit héréditaire, vous ne sauriez peut-être accorder le caractère royal. Avez-vous entendu lui reprocher d'avoir combattu pour la France en 1792, et d'avoir vigoureusement conduit sa division à Valmy et à Jemmapes? Ou bien trouvez-vous qu'il fut trop libéral sous la Restauration, et qu'il ait donné de trop sages conseils au roi Charles X? Car vous savez bien qu'il n'a jamais conspiré. Prétendez-vous qu'il aurait dû condamner la révolution de Juillet, la plus pure de toutes nos révolutions, et refuser d'occuper le trône vacant, où l'appelaient les représentants de la nation? Quant à ses fils, vous les blâmez sans doute de n'avoir pas fait



canonner la garde nationale de Paris en 1848, ou de n'avoir pas essayé de ramener l'armée d'Afrique ; d'avoir, en un mot, préféré l'exil à la guerre civile, quand ils croyaient que la France pourrait avoir bientôt besoin du sang de tous ses enfants ; et combien d'ailleurs tous les esprits habitués au doux mouvement du gouvernement libre étaient éloignés alors de ces dures maximes et de ces pratiques impitoyables que le spectacle corrupteur de tant de violences heureuses a fait depuis ce temps-là pénétrer dans tous les cœurs !

Ah ! quand vous pensez à la révolution de Février, je conçois votre colère. Si elle eût éclaté quelques mois plus tard, elle eût trouvé votre père à la Chambre des Pairs, pourvu d'une bonne dotation reversible sur votre tête. Auriez-vous, par hasard, oublié les démarches faites par le roi Jérôme et par vous, leur heureux succès en 1847, la faveur qui vous fut accordée de rentrer en France, d'où la loi vous bannissait, et l'accueil plein de bienveillance qui vous fut fait à Saint-Cloud ? Mais, parmi les huissiers qui remplissent l'antichambre de l'Empereur, vous pourriez reconnaître celui qui vous introduisit dans le cabinet de Louis-Philippe, lorsque vous veniez le remercier de ses bontés et en solliciter de nouvelles.

Ouvrez l'*Annuaire militaire*, regardez la liste des généraux en retraite. Vous y trouverez le nom de l'aide-de-camp de ce même roi qui, en 1830, fut

chargé de recevoir à Paris la reine Hortense et son fils, aujourd'hui votre empereur. Le roi avait violé la loi en permettant à votre tante d'entrer en France, et qui, pis est, il l'avait fait à l'insu de ses ministres : c'est, je crois, le seul acte inconstitutionnel qu'on puisse lui reprocher. Mais il y a dans cette aventure quelques détails qui méritent de vous être rapportés.

Le lendemain du jour où le roi des Français avait donné audience à la reine Hortense, il y avait conseil des ministres. « — Quoi de nouveau, Messieurs ? dit le roi en s'asseyant. — Une nouvelle fort grave, Sire, reprit le maréchal Soult ; je sais, à n'en pas douter, par les rapports de la gendarmerie, que la duchesse de Saint-Leu et son fils ont traversé le midi de la France. » Le roi souriait. « — Sire, dit alors M. Casimir Périer, je puis compléter les renseignements que le maréchal vient de vous fournir. Non-seulement la reine Hortense a traversé le midi de la France, mais elle est à Paris : V. M. l'a reçue hier. — Vous êtes si bien informé, mon cher ministre, reprit le roi, que vous ne me laissez pas le temps de vous rien apprendre. — Mais moi, Sire, j'ai quelque chose à vous apprendre. La duchesse de Saint-Leu ne vous a-t-elle pas présenté les excuses de son fils retenu dans sa chambre par une indisposition ? — En effet. — Eh bien ! rassurez-vous, il n'est pas malade : à l'heure même où Votre Majesté recevait la mère, le fils était en conférence avec les principaux chefs du parti républicain,

et cherchait avec eux le moyen de renverser plus sûrement votre trône. » Louis-Philippe ne tint compte de cet avis ; mais, les menées continuant, le ministre, un peu plus indépendant que ceux qui exposent aujourd'hui si clairement aux Chambres les intentions de votre cousin, prit sur lui de mettre fin au séjour à Paris de la reine Hortense et de son fils.

A mesure que j'écris, vos griefs contre la maison d'Orléans me reviennent à la mémoire. Il y a une de vos maximes de gouvernement, maxime essentielle, que Louis-Philippe, trop débonnaire à votre gré, a négligé d'appliquer. « Que des légitimistes, avez-vous dit, ou des républicains exaltés venant d'Angleterre (vous oubliez les orléanistes, mais je vous fais grâce de l'omission, que je tiens pour purement accidentelle), essaient donc de faire avec mille ou quinze cents hommes une descente sur nos côtes ; nous les ferions bel et bien fusiller. » Or, sous le gouvernement de Juillet, il y a eu une incursion à Strasbourg et une descente à Boulogne, et il n'y a eu personne de fusillé ! Grave faute sans doute ! Eh bien ! ces d'Orléans sont incorrigibles, et ce serait à recommencer que je crois vraiment qu'ils seraient aussi cléments que par le passé ! Mais pour les Bonaparte, quand il s'agit de faire fusiller, leur parole est bonne. Et, tenez, Prince, de toutes les promesses que vous et les vôtres avez faites ou pouvez faire, celle-là est la seule sur l'exécution de laquelle je compterais.

Car, il faut en convenir, le gouvernement actuel, si heureux à tant d'égards, a moins de succès dans l'accomplissement de ses promesses. Un seul homme avait prêté serment à la constitution républicaine : il lui a fallu faire le 2 décembre. On avait dit: « L'empire, c'est la paix : et nous avons eu les guerres de Crimée et de Lombardie. En 1859, l'Italie devait être libre jusqu'à l'Adriatique : l'Autriche est encore à Vérone et à Venise. Le pouvoir temporel du pape devait être respecté, nous savons où il en est, et les grands-ducs attendent toujours leur restauration annoncée par la paix de Villafranca. Je sais qu'il est difficile de tant promettre, et de toujours tenir; je connais le rôle commode que jouent tour à tour, selon les besoins de la situation, tantôt les anciens partis, tantôt les manifestations des diverses volontés nationales, puis la politique de l'Angleterre, etc. ; » qu'il me soit permis d'affirmer seulement que, par le fait des circonstances, l'exécution rigoureuse des engagements pris ne peut pas compter parmi les vertus dont la famille Bonaparte doit nous présenter le touchant faisceau, et ceux auxquels on donne tant à espérer feront bien d'y prendre garde.

A votre philippique contre les Bourbons aînés ou cadets, vous avez fait succéder le panégyrique des Napoléon. Les Napoléon ! au lendemain du procès Paterson, ce pluriel n'a pas laissé de surprendre un peu. Nous sommes depuis longtemps habitués à l'a-

pothéose du grand Empereur : nous avons tous lu les *Victoires et Conquêtes*, assisté aux pièces du Cirque, chanté les chansons de Béranger, écouté avidement les récits des acteurs, obscurs ou illustres, dc l'épopée impériale ; et ce gouvernement de Juillet, dont vous poursuivez avec tant d'acharnement la mémoire et les représentants, avait remis la statue de votre oncle sur la colonne, recueilli ses cendres aux Invalides, couvert de la vivante image de ses exploits les murs du palais de Versailles. Mais ne craignez-vous pas de diminuer la taille du demi-dieu en voulant envelopper sa famille dans son auréole? car nous savons aussi ce que les contemporains pensaient et disaient des frères de l'Empereur, et, pour nous en tenir aux faits les plus saillants, avez-vous oublié qu'il fallut enlever à Louis la couronne de Hollande, retirer à Joseph le commandement de l'armée d'Espagne, à Jérôme le commandement du corps qu'il conduisait en Russie ? N'avez-vous pas un cousin, Louis Lucien, si je ne me trompe, qui, au plus fort du blocus continental, naquit en Angleterre, où son père était réfugié? Et Murat en 1814? Mais ici je m'arrête; car celui-là, au moins, avait cent fois conduit nos escadrons à la victoire; et, d'ailleurs, je conserve pour les vaincus et les morts ce respect que vous ne réclamez si impérieusement que pour les heureux et les vivants.

Permettez-moi de vous le dire, il y a deux sujets que vous et vos amis vous reprenez trop souvent : les

principes de 89 et les désastres de 1815. Je reviendrai tout à l'heure à ces principes qui me sont chers : j'aime moins à parler de 1815. Quand je songe aux prodigieux efforts que fit le génie de l'Empereur pour sauver la France en 1814, l'admiration et le patriotisme étouffent en moi tout autre sentiment; et quand je contemple la grande infortune du captif de Sainte-Hélène, il n'y a place en mon cœur que pour la douleur et la sympathie. Mais, quand vous exploitez les calamités de la patrie pour en faire une arme de parti, quand vous reprochez à d'autres les traités qui en ont été la conséquence, nous sommes bien forcés de rappeler quel est celui dont les passions et les fautes ont infligé à la France une humiliation sans pareille dans notre histoire. Vous n'aimez pas Louis XIV, dites-vous, à cause du mal qu'il a fait à la France : quel sentiment avez-vous donc pour votre oncle? Louis XIV était, dites-vous, un orgueilleux despote, son royaume à sa mort était appauvri d'hommes et d'argent; mais je ne crois pas qu'à cet égard Napoléon ait rien à lui envier. Si le grand Roi a voulu assurer à Philippe V l'héritage de Charles II, le grand Empereur a voulu créer les nouveaux rois d'Espagne, de Hollande, de Naples et de Westphalie, entreprises qui nous ont bien coûté aussi cher que la guerre de la Succession et qui ne nous ont légué que des prétendants. En fin de compte Louis XIV a laissé la grande monarchie autrichienne irrévocablement dissoute, et la France agrandie de la

Flandre, de l'Artois, de l'Alsace, de la Franche-Comté et du Roussillon. L'Empereur a légué à la Restauration une France privée des conquêtes de la République, isolée en face de l'Europe, dont la nouvelle organisation politique et militaire était exclusivement dirigée contre nous. Ah! si l'auteur du concordat et du code civil, au lieu de se lancer dans d'injustes entreprises, et « de se faire un jeu des peuples et des lois, » avait voulu consacrer son génie à fonder la liberté dans la patrie, s'il avait employé cette puissance de la France, dont il sut faire un si terrible usage, à exercer sur le monde une influence libérale et bienfaisante, vous auriez le droit d'invoquer son exemple et ses préceptes. Mais, quand vous nous parlez des six cent mille hommes qui étaient toujours prêts à le suivre, vous nous obligez à vous demander où il les a conduits, et ce qu'il en a fait. Comptez combien il en a laissé dans les plaines de Castille et dans les steppes de Russie. Avez-vous jamais, dans vos voyages, traversé la chaussée qui conduit de Leipsick à Lindenau? Vous êtes-vous figuré quelle hécatombe on fit de nos soldats, le 19 octobre 1813, sur cet étroit passage, le seul qui restât ouvert à l'armée en retraite? Car ce même orgueil, qui avait rejeté les propositions de Dresde, n'admettant pas la possibilité d'une défaite, étouffait à la fois la voix du bon sens et celle de l'humanité, et le plus prévoyant des capitaines n'avait pas fait jeter sur l'Elster les quelques ponts qui auraient pu

sauver la vie à des milliers de Français. Vous avez toujours 1815 à la bouche : mais vous nous faites souvenir qu'au retour de Waterloo, l'Empereur n'eut qu'une injure à jeter pour dernier adieu à cette armée qui venait de faire des prodiges : « ... Une bataille terminée, une journée finie, de fausses mesures réparées, de plus grands succès assurés pour le lendemain, tout fut perdu par un moment de terreur panique... » Eh bien! quand votre oncle écrivait ces lignes, il savait parfaitement que la victoire n'avait pas été un seul instant, je ne dis pas certaine, mais probable; il savait bien qu'il n'y avait pas eu de panique, et que nos soldats combattaient encore quand il n'y avait plus aucune chance, non de vaincre, mais seulement de résister.

Après la tirade obligée sur 1815, vous invoquez l'autorité de l'Empereur, ses actes et ses paroles à l'appui de vos opinions sur le pouvoir temporel du Pape et sur la question italienne; et, quoique vous ne permettiez à vos adversaires de citer que des pièces officielles, vous mêlez à des fragments de dépêches adressées par le général Bonaparte au Directoire, ou par l'Empereur au prince Eugène, une longue citation du *Mémorial de Sainte-Hélène*; encore ne la faites-vous pas complète. Mais prétendez-vous prouver que Napoléon ait mis le pape à Savone et un préfet à Rome, par respect pour les droits des peuples? Il avait placé la couronne de fer sur sa tête, et ce n'est pourtant pas au royaume d'Italie, mais à l'Empire français qu'il avait



réuni les Etats du Saint-Siége. Ce n'est pas le mauvais gouvernement du pontife, mais son défaut de docilité qui le choquait. Ecoutez ce qu'il écrivait à son frère Joseph, le 12 mars 1806 : « Je ne veux pas que la cour de Rome entretienne aucun ministre près des puissances avec lesquelles je suis en guerre ; je ne la laisserai jouir de son indépendance et de sa souveraineté qu'à ce prix (*Mémoires du roi Joseph*, II, 102). » Non, votre oncle n'avait pas pour la papauté cette aversion que vous lui supposez. Vous ne pouvez avoir oublié ces curieuses instructions qu'en 1821 le général Bertrand rapporta de Sainte-Hélène au même roi Joseph. Napoléon, à son lit de mort, avait insisté pour que sa famille s'établît à Rome, « s'en emparât et attachât à ses intérêts une théocratie puissante ; elle ne tarderait pas à avoir un pape, des cardinaux. » (*Mémoires du roi Joseph*, X, 264). Quelques années de plus, le vœu de Napoléon eût peut-être été rempli ; un de vos cousins aurait pu s'asseoir sur la chaire de saint Pierre, qui probablement alors aurait été mieux défendue.

Et Naples ! Vous paraissez croire que l'existence de ce royaume datait des traités de 1815. « Ce sont ces traités, avez-vous affirmé, qui ont dit : Toi, tu seras Napolitain !... » Mais qu'étaient-ils donc depuis le douzième siècle, les habitants des Deux-Siciles ? Qu'étaient-ils au temps si regretté de Joseph et de Murat ? L'Empereur a-t-il jamais proposé au peuple de ces

belles provinces d'envoyer des députés au corps législatif italien, si peu de temps réuni, il est vrai? Ce n'était pas cependant qu'il eût un goût particulier pour l'autonomie de cette contrée. « Le royaume de Naples m'est nécessaire, » écrivait-il à son frère ; et il entendait bien que cet Etat vassal fournît des hommes, des contributions, voire des dotations à ses lieutenants et à ses sénateurs. Je ne vous rappellerai pas les recommandations sanguinaires qu'on peut lire à chaque page du tome second des *Mémoires du roi Joseph*, bien qu'il s'agisse ici de documents authentiques, publiés par votre aide de camp, et non de vagues calomnies, comme les raffinements de cruauté que vous reprochez à la reine Caroline. Je ne veux pas exagérer la portée des citations que je pourrais faire ; je suis convaincu qu'en cherchant à stimuler l'énergie de son frère, l'Empereur outre-passait sa propre pensée, et je ne puis croire qu'il entendît réellement prescrire tant d'incendies, de massacres et de confiscations. Je ne méconnais pas non plus le bien que les administrateurs français ont pu faire dans l'Italie méridionale, ni les traces profondes que leur passage y a laissées. Mais, en jugeant l'Empereur par ses actes, par ses décrets et ses dépêches, non par ses conversations posthumes en quelque sorte, plus ou moins exactement rapportées, j'ai le droit de dire qu'il ne voulait donner à l'Italie ni la liberté, ni l'unité, ni même l'indépendance.

J'aime à me rappeler au contraire quelle influence

le gouvernement de Juillet avait exercée sur l'Italie par l'action pacifique de son exemple; j'aime à me rappeler que, lorsque le trône de Louis-Philippe s'est soudainement écroulé, Naples et Florence avaient des institutions constitutionnelles; que l'ambassadeur du roi des Français, qui avait l'âme comme il avait les traits de Dante, était l'appui d'un pontife libéral, le conseiller et le modérateur de la révolution qui s'opérait à Rome; et le Statut piémontais, qui va devenir la loi de toute la péninsule, ne procède-t-il pas de la Charte de 1830? J'aime encore à me rappeler que, si ce gouvernement s'est écarté une fois de ce principe de non-intervention fondé par lui, et qu'on invoque aujourd'hui plus qu'on ne l'observe, ce fut pour occuper Ancône et pour mettre un terme à la réaction qui ensanglantait les Romagnes. — Ah! pardon, il y a encore une autre intervention à reprocher au gouvernement de Juillet : à deux reprises il a fait entrer son armée en Belgique. Il est vrai que, lorsqu'il prenait la citadelle d'Anvers, il agissait d'accord avec toute l'Europe, en vertu de ce concert des grandes puissances dont vous ne tenez aucun compte quand vous vous lancez dans les entreprises, et que vous voulez rétablir ensuite pour vous aider à sortir des embarras que vous avez créés! Mais je remarque, Prince, que, dans votre discours si rempli d'allusions, vous n'en faites aucune à la fondation de ce royaume de Belgique; vous nous dites même que « les traités de 1815 n'avaient été

modifiés que dans le peu de leurs dispositions favorables à la liberté européenne. » Considérez-vousdonc comme une modification si funeste de ces traités la substitution d'un État neutre à ce royaume des Pays-Bas, spécialement créé en haine de la France, placé comme un bastion menaçant devant la plus ouverte de nos frontières? Ou bien les institutions dont jouit la Belgique vous rendent-elles ce pays si odieux que vous considériez son existence comme un péril ou comme un reproche? Je ne prétends pas que l'Italie, avec son vaste et populeux territoire, doive se renfermer dans le rôle modeste, quoique plein de dignité, que remplit la Belgique; mais je souhaite cordialement aux Italiens d'être aussi heureux, aussi bien gouvernés que les Belges, et de savoir pratiquer leurs nouvelles institutions avec autant de sagesse et de succès. Et, quand je forme ce vœu, je crois témoigner à nos voisins au delà des Alpes ma profonde sympathie. La France ne doit avoir de malveillance pour aucun peuple : mais s'il en est un, dans la famille européenne, dont nous ne soyons séparés par aucun préjugé, par aucune rancune, par aucun antagonisme d'intérêt, vers lequel nous soyons attirés au contraire par une certaine conformité d'origine, de langue, de religion, de goûts et d'habitudes, c'est le peuple italien. Qu'il soit donc libre, indépendant! qu'il cherche même à réunir par un lien nouveau et plus étroit les parties de ce grand tout séparé depuis quinze siècles! Je ne vois pas com-



ment on peut lui contester ce droit, pourvu qu'il opère ce travail d'agglomération sans lui donner nulle part le caractère d'une conquête et d'une tyrannie, pourvu qu'il réussisse à établir l'union, l'égalité parfaite entre toutes les fractions dont il se compose encore; pourvu enfin qu'il rassure les consciences catholiques justement alarmées, et garantisse l'indépendance réelle, efficace du chef vénéré de notre Eglise. Je goûte peu, je l'avoue, les moyens employés depuis dix-huit mois pour arriver à ce but. Je crois qu'on peut professer des opinions libérales sans admirer toutes les entreprises révolutionnaires, et pas plus en politique qu'en religion je n'accepte la maxime « que la fin justifie les moyens. » Je confesse donc n'aimer guère ni les expéditions secrètement encouragées, publiquement désavouées et dont on s'empresse ensuite de recueillir les fruits; ni ces invasions soudaines que n'accompagne aucune des formalités salutaires et protectrices consacrées par le droit des gens; ni cet acharnement contre un jeune roi, dont on tient à précipiter la chute dès qu'on le voit entrer dans la voie des réformes, et dont on se hâte de consommer la ruine dès qu'on le voit disposé à se défendre. Et surtout, je le déclare, je ne puis m'incliner et battre des mains quand je vois le général piémontais qui venait de complimenter l'Empereur en Savoie, accourir de Chambéry, la main encore chaude de l'étreinte du chef de l'Etat, pour écraser cette poignée de

Français autorisés par lui à défendre les Etats du pape.

Et c'est aux victimes de cette funeste rencontre qu'on reproche d'avoir combattu sous un général « séparé, » dit-on, « du gouvernement de son pays ! » Il faut un étrange sang-froid à ceux qui tiennent un tel langage, pour faire semblant d'ignorer que Lamoricière, placé sous la double sauvegarde de son mandat de représentant, et d'une vie intègre, glorieuse, pure de toute tache, a été arraché de son lit une belle nuit; que perclus de douleurs, résultat non des plaisirs des grandes villes, mais de dix-huit années de bivacs et de campagnes incessantes, il a vu ses membres assujettis dans une de ces étroites cellules où l'on enferme les galériens quand on les conduit au bagne; qu'on lui a brisé son épée ; qu'il a été jeté en prison ; de la prison mené en exil ; et qu'en mettant son retour au prix de son honneur, on l'a retenu sur la terre étrangère jusqu'à ce que son fils unique soit mort loin de lui. Voilà ce qu'on appelle, dans ce temps de confusion et de mensonge où nous sommes, « un général séparé du gouvernement de son pays ! »

Vous traitez les affaires avec autant d'équité et de sincérité que les personnes ; et, en relevant les apparences du gouvernement parlementaire, vous avez eu de bonnes raisons pour en repousser les réalités. La première nécessité d'un gouvernement qui se met en face d'une assemblée libre, c'est d'avoir une politique

avouable et de la défendre contre l'opinion des uns en s'appuyant loyalement sur l'opinion des autres ; mais votre politique a consisté jusqu'ici à tromper tout le monde, en ne refusant des promesses et des espérances à personne. Vous avez deux faces et vous les montrez toutes deux tous les jours. Vous dites aux catholiques : « Ne me reconnaissez-vous plus ? je suis le gouvernement qui a fait l'expédition de Rome, qui a accablé le Pape de ses sympathies, avant, pendant et après la guerre ; qui a signé la paix de Villafranca, qui a renforcé la garnison de Rome, en rappelant son ambassadeur de Turin ; qui seul a maintenu ses vaisseaux devant Gaëte. » Vous dites aux partisans exaltés de la révolution italienne : « Pourquoi vous défiez-vous de moi et que vous fait la présence de mes troupes à Rome ? Avez-vous oublié que j'ai consenti jadis à contre-cœur à l'expédition de Rome ; que j'ai écrit la lettre à Edgar Ney ; que la paix de Villafranca a été dans mes mains une lettre morte ; que j'ai dit bon voyage à celui qui partait pour Castelfidardo ; que j'ai rappelé après tout ma flotte de Gaëte, et qu'il n'y a plus aujourd'hui ni États-Romains, ni royaume de Naples ? » Enfin, vous tournant vers la France, et lui montrant les deux partis caressés et trompés tour à tour, vous tirez de la confusion même de vos actes une dernière vanité ; vous érigez ce conflit de contradiction en système et vous dites : « Voyez comme l'on se plaint de moi ! Ne suis-je pas la modération en

personne ? N'ai-je pas su garder un sage équilibre ? N'est-ce pas le juste-milieu ressuscité ? Casimir Périer serait content. » Et c'est pour jouer un rôle dans cette comédie, à la face de l'Europe, que vous avez rendu la parole aux députés de la France ! Mieux valait laisser par terre, comme vous l'avez fait depuis dix ans, les débris de la tribune brisée sous la main un instant égarée de vos soldats !

Je ne conteste pas votre force ; j'en sens tout le poids à l'arrogance de votre langage et à mes inquiétudes pour l'avenir de mon pays ; mais j'en sais aussi l'origine, et vous ne la déroberez jamais, cette origine, aux yeux de la France. Vous parlez volontiers de l'abaissement militaire de notre pays sous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1815 ; mais c'est une calomnie, et vous le savez. Vous avez trouvé debout ces fortifications de Paris qui avaient si cruellement fait défaut à votre oncle. Dieu veuille que nous n'ayons jamais besoin de les défendre ! Mais elles n'en donnent pas moins, dès aujourd'hui, à notre pays une liberté d'action qui lui manquait avec une capitale ouverte. Vous avez trouvé des cadres, des soldats, une armée éprouvée par une guerre avantageuse à la civilisation, pure de toute injustice et de tout péril pour la France et pour l'Europe. Je sais que vous n'avez pas visité cette Algérie dont les destinées vous ont été un moment confiées. Vous vous êtes borné à lancer de Paris un certain nombre de décrets, et vous avez laissé le soin



de les mettre en œuvre à un successeur qui a quitté la partie après un an d'infructueux efforts pour sortir du chaos; si bien qu'il n'a fallu rien moins que la main du vainqueur de Sébastopol pour rétablir dans notre colonie un peu d'ordre et de sécurité. Mais si vous n'avez pu dérober quelques jours à vos occupations parisiennes pour les consacrer à cette France d'outre-mer, vous avez eu du moins l'inestimable bonheur de voir débarquer nos légions d'Afrique en Crimée; si vous n'avez pu les suivre jusqu'à la fin de leurs glorieux travaux devant Sébastopol, vous avez pu du moins entendre raconter leurs exploits à Magenta et à Solferino, retenu non loin d'elles, comme vous l'avez expliqué, par le soin de rechercher le matériel de guerre de la duchesse de Parme. Certes, si le gouvernement de Juillet a commis des fautes, on ne mettra pas au rang de ses fautes la vaillante armée qu'il a léguée à la France, et qu'il n'a jamais songé à s'approprier d'une façon particulière ou à tourner contre les lois.

Ce sera là un honneur que vous n'enlèverez point à ce gouvernement et qu'on ne peut effacer avec des injures. Il parlait moins que vous des principes de 1789, mais il les pratiquait davantage; il ne faisait point de leur étalage une cause de trouble et d'anxiété pour le monde; mais il faisait de leur application une source d'ordre, de liberté et de prospérité pour la France. Il ne disputait aux représentants du pays ni

la discussion détaillée du budget, ni l'action directe du parlement sur des ministres responsables; et ce n'est pas à lui qu'on eût fait l'insulte de considérer comme un progrès le décret du 24 novembre. Ses lois les plus rigoureuses étaient ces lois de septembre, qui seraient acceptées aujourd'hui comme un affranchissement et comme une grâce; mais aux jours de ses plus grands périls, et quand la vie de son chef était pour la dixième fois menacée, il eût reculé avec répugnance devant la loi de sûreté générale. C'est peut-être la faute du vieux sang français qui coule dans mes veines; mais de même, Prince, que les *attendibili* de Naples excitent votre indignation et votre pitié, je ne puis penser sans la plus vive douleur, qu'au moment où j'écris, un Français peut être arraché sans jugement à sa famille, à ses amis, pour mourir dans une captivité lointaine! Que dis-je, sans jugement! c'est en secret qu'il faut dire, et sans qu'une simple mention au *Moniteur* apprenne à tous qu'une décision administrative vient de retrancher sommairement un citoyen de la patrie. Et vous appelez cela calmer les haines intestines, et fermer les plaies de nos révolutions! Il y a dans cette conduite autant de prévoyance et autant de loyauté que dans votre politique étrangère.

Vous rêvez de grands bouleversements en Europe. Moi je forme un vœu pour la France. C'est que mon pays sorte d'un état où il peut être lancé dans des

entreprises qu'il n'a pas approuvées à l'avance ; où il peut s'endormir sous le régime de la protection et se réveiller dans les bras *du libre échange*, passer sans transition de la paix à la guerre, de la prospérité à la ruine : c'est enfin qu'il soit délivré du « *bon plaisir*, » quelle que soit la forme sous laquelle on en a déguisé le retour. Quand la nation, quand chaque Français jouira de la même sécurité, de la même liberté, de la même inviolabilité, alors on aura droit d'inscrire en tête de notre constitution les principes de 89 dégagés des utopies de 91, des crimes de 93, et de l'hypocrisie d'une autre époque. »

Je m'arrête ; c'est une douleur inutilement ajoutée à celle de l'exil, que de fixer trop longtemps sa vue sur les maux et sur les dangers de son pays ; mais, vous qui traitez avec l'arrogance de la bonne fortune, et avec l'injustice inhérente aux succès immérités, ces races antiques qui ont régné longtemps sur une nation généreuse et qui, tour à tour rejetées et ramenées par le flot des révolutions, s'étaient enfin associées à sa liberté, comme jadis à sa grandeur ; vous qui jouissez du fruit accumulé de tant de travaux, de tant de sagesse et de tant de gloire, et qui la mettez tous les jours en péril, sachez bien que si vous ne sortez pas des mauvaises voies où vous êtes si profondément engagés, ce n'est pas aux Bourbons, ni aux d'Orléans auxquels on n'a jamais pu du moins adresser un

tel reproche ; c'est à vous et aux vôtres qu'on pourrait alors renvoyer les paroles de votre oncle au Directoire : « Qu'avez-vous fait de la France ? »

HENRI D'ORLÉANS.

15 mars 1861.

N. B. Des raisons que tout le monde comprendra, ont retardé de quelques jours l'impression de cet écrit.



des auxiliaires efficaces pour la cause de l
paix. Ils appellent des intérêts toujour
croissans en nombre et en importance a
service des grands sentimens et des doctri
nes généreuses. On l'a dit bien souvent
combien de fois la guerre n'eût-elle pa
éclaté entre l'Angleterre et l'Union amér
caine, n'eût été la grandeur de leur commer
d'échange et la nécessité pour l'une de vendr
comme pour l'autre d'acheter une immens
récolte de coton? Il était devenu urgen
d'avoir une garantie du même genre pou
la conservation des bons rapports entr
les diverses puissances européennes. Sou
l'influence du traité de commerce entr
l'Angleterre et la France, c'est ce qui s
prépare aujourd'hui.

Les traités de commerce largement con
çus, tels que ceux que nous voyons aujour
d'hui, sont de ces contrats où aucune de
deux parties ne fait de perte et ne subit d
sacrifice, et d'où au contraire toutes le
deux retirent un avantage manifeste, un gai
considérable. Car l'expérience l'a constate
comme au surplus la théorie l'indiquait, dan
la situation actuelle des peuples civilisé
avec l'esprit industrieux qui les anime, l'ac
croissement des importations est nécessaire
ment suivi de l'augmentation des exporta
tions. C'est ce qui s'exprime par cett
formule bien connue et passée à l'éta
d'axiome : Les produits se paient ave
des produits. De la sorte, l'introductio
des marchandises étrangères dans le sei
d'un Etat n'y diminue pas le travail; el
tend à le développer au contraire. Cha
cune des parties qui pratiquent l'échang
agrandit sa fabrication dans les bran
ches où elle excelle. Chacun produit, e
quantités rapidement croissantes, ce qu
a le plus d'intérêt à produire. Les in
dustries arriérées elles-mêmes ne succom
bent que rarement. Les faits...

Cours et Tribunaux.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL (6e chambre).

Présidence de M. Massé.

— *Le Moniteur* publie la Note suivante :

« Dans son numéro du 15 avril, *le Moniteur* a mentionné la saisie d'une brochure intitulée : *Lettre sur l'Histoire de France*, qui contenait des attaques personnelles contre le prince Napoléon. Dès que S. A. I. a su qu'une instruction était dirigée contre l'éditeur de cette brochure, elle s'est empressée d'écrire à l'Empereur pour demander qu'il ne fût pas donné suite à la saisie. Il n'a pas paru possible d'accéder au vœu du prince et d'interrompre le cours de la justice. »

Voici, d'après *le Siècle*, le texte de la lettre dont parle *le Moniteur* (dimanche 21 avril 1861)

« Sire,

» Le duc d'Aumale a publié une brochure en réponse à un discours que j'ai prononcé au Sénat il y a quelques semaines.

» Le parquet y a vu un délit contre les lois de l'Empire et une attaque à votre gouvernement. Ne s'inspirant que du droit commun, il a saisi et déféré cette publication aux tribunaux.

» C'était son devoir.

» J'ai vu hier M. le ministre de l'intérieur pour le prier de trancher par une mesure exceptionnelle une situation exceptionnelle.

» Je suis attaqué dans l'écrit du prince d'Orléans ; c'est un motif de plus pour moi d'insister auprès de Votre Majesté afin d'arrêter les poursuites.

» Etouffer n'est pas répondre. Je vous supplie, Sire, de laisser circuler librement la réponse de M. le duc d'Aumale, certain que le patriotisme de la France jugera ce pamphlet comme il mérite de l'être, et que le bon sens du peuple fera justice de cette soi-disant leçon d'histoire qui n'est qu'un Manifeste orléaniste.

» Veuillez agréer, Sire, l'hommage du profond et respectueux attachement avec lequel je suis de Votre Majesté le très dévoué cousin.

» *Signé* NAPOLÉON (Jérôme).

» Palais-Royal, dimanche 14 avril 1861. »

---

essé au *Times* la let-
par le *Constitutionnel*
(avril 1861)

l'Aumale que vous repro
il mériterait une réfuta-
ontient beaucoup de faits
tue à relever une erreur
t à porter att inte au ca-
s'agit du voyage de la
n Fran e, en 1831, avec
s-Napoléon, aujourd'hui

qué, pendant le séjour
aint Leu à Paris, le prin-
pour entrer en rapport
uvernement. Le récit du
sse de Saint-Leu, publié
itre la fausseté de cette
ord app ler le général
p du roi Louis-Philippe,
qu'il avertit le gouver-
; car on l'ignorait à ce
pe disait, en riant, à la
uand il la reçut : « L r -
révenir de votre arrivée,
m'annoncer votre pas-

seulement il ne vit per-
ade, il fut obligé de re-
teur Balancier, dont on
témoignage. D'ailleurs
oque étaient si peu op-
posés au gouvernement de Louis Philippe, qu'il adressa au roi la demande de servir comme simple soldat dans l'armée française. Il y a loin de là à cette prétendue conférence avec les républicains que M. Casimir Perier a peut-être mise en avant auprès de Louis-Philippe, pour faire décider l'éloignement immédiat de Mme la duchesse de Saint-Leu.

Il est très vrai, comme le prétend l'auteur de la brochure, que l'empereur actuel lorsqu'il était exilé ou prisonnier, a fait aussi des brochures contenant des allusions peu favorables au gouvernement d'alors ; mais il ne s'est jamais permis d'attaquer la personne du roi, ni celle d'aucun membre de sa famille. Cette réserve était peut-être moins politique, certes elle était plus noble.

Agréez, etc. MOCQUARD.

IMPRIMERIE DE BEAU, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

RÉPONSE

A

HENRI D'ORLÉANS

(DEUXIÈME LETTRE SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.)

PRIX : 1 FRANC

PARIS
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

1861

A S. A. R. HENRI D'ORLÉANS, DUC D'AUMALE

MONSEIGNEUR,

Je suis un vieux gentilhomme campagnard. Comme je n'aime pas assez mon pays pour le servir sous tous les gouvernements qui s'y succèdent, je fais tout bonnement valoir mes terres et j'attends, avec une conscience tranquille, que l'heure soit venue de chanter le cantique de Siméon.

Il est difficile pourtant de s'isoler complétement de la chose publique et, bon gré mal gré, je finis par savoir ce qui se passe.

Ainsi, le dimanche, je vais à la messe. Eh bien! un de ces dimanches, en sortant de l'église, j'ai vu affiché à la porte de la mairie, qui fait face à celle du saint lieu, le discours prononcé par le prince Napoléon au Sénat.

Je l'ai lu, et j'ai été forcé de convenir que la France comptait un orateur de plus.

Hier, un de mes voisins, un ancien maréchal de camp sous la République, un brave homme dans son genre, m'apporta votre lettre, Monseigneur.

Et j'ai confessé de bonne grâce qu'elle était l'œuvre d'un véritable écrivain.

Puis, je me suis frotté les mains.

Parfois, deux écoliers ont une querelle ; ils se battent. Un troisième écolier les regarde en riant; il s'approche. On croit qu'il va les séparer; point du tout : c'est pour les exciter à combattre par de petits sifflements.

Je suis comme cet écolier.

Je viens de lire votre lettre, Monseigneur; je prends la plume et je vais essayer, sinon de vous répondre, au moins de vous faire part des réflexions que m'a suggérées ma lecture.

Votre lettre, si je ne me trompe, peut se diviser en trois parties distinctes. Elle contient :

1° L'expression de votre mauvaise humeur vis-à-vis du prince Napoléon;

2° Une apologie des actes et de la politique de la maison d'Orléans;

3° Une critique de la politique et des actes du gouvernement de l'Empereur.

C'est-à-dire que, semblable aux héros d'Homère, après

avoir accablé l'ennemi de quolibets, vous vous défendez contre son attaque, puis vous l'attaquez à votre tour.

Est-ce que votre colère contre le prince Napoléon est bien fondée, Monseigneur ?

Voyons !

Quand, vingt discours durant, le prince Napoléon vous aurait répété : — La branche cadette de la maison de Bourbon a toujours conspiré contre la branche aînée ; elle a toujours donné l'exemple de la rébellion. D'Orléans est un nom fatal ; d'Orléans est un de ces noms qui portent malheur. Sans citer d'exemples récents, sans vouloir même parler de ce Gaston qui fut de tous les complots contre Louis XIII, son frère, Louis XII, le bon roi, Louis XII, le père du peuple, n'a-t-il pas dit en montant sur le trône : « Le roi ne venge pas les injures du duc d'Orléans ; » ce qui était un aveu.

Quand, le long de vingt brochures, vous lui auriez répondu : — Nous n'avons pas le monopole des querelles de famille et, quoique plus jeunes, les Napoléon sous ce rapport n'ont rien à nous envier. Louis, Lucien, Murat, ont tous, à des titres divers, été en lutte avec l'Empereur. Depuis, on a vu des Bonaparte princes du Pape et d'autres mêlés aux insurgés des Romagnes. Attendez, pour parler de votre fidélité, les revers qui en sont la pierre de touche !

Qu'est-ce que cela prouverait ? et qu'auriez-vous fait, sinon amusé la galerie à vos dépens ?

Qu'importe à la France, qu'importe à l'Europe la biographie du prince Napoléon?

Vous nous apprenez qu'il est rentré en France en 1847; qu'en 1848, à l'Assemblée constituante, il siégeait sur la montagne; que, lors du coup d'État du 2 décembre, il se réservait; qu'il s'est trouvé depuis, par le seul fait de sa parenté avec l'Empereur, sénateur, grand cordon, général de division, etc., et qu'il est maintenant ami de la révolution et gendre d'un roi.

Eh bien! sous la *meilleure des Républiques*, on ne procédait pas autrement. Vous vous êtes bien battu en Afrique, Monseigneur ; mais, s'il n'y avait pas eu d'Afrique, vous auriez été de même général, et l'on vous aurait de même donné la croix.

— Le prince Napoléon, vous diront les uns, joue, sous le second Empire, le rôle du duc d'Orléans sous la monarchie de Juillet; il fait ce que la tradition impose aux fils et aux cousins de rois. Il colore d'une teinte libérale son dévouement au Pouvoir, auquel il sert de truchement dans ses relations avec l'Opposition. Il vit au milieu d'une petite cour de lettrés, d'artistes, de libres penseurs, parce que cela fait bien.

— Le Prince, vous diront les autres, est un démocrate, un socialiste. S'il a reconnu l'Empire, c'est uniquement parce que l'Empire, issu du suffrage universel, est légitime à ses yeux. L'intérêt personnel n'y est pour rien. Son dévouement à l'Italie prouve encore l'ardeur de son zèle révolutionnaire. S'il a épousé la fille de Victor-Emmanuel, c'est que Victor-Emmanuel est moins un roi qu'un chef de peuple. Étant données l'éloquence du gendre et les vertus romaines du beau-père, ce mariage est quelque chose comme celui de Cicéron avec la fille de Térentius.

Ainsi disent-ils.

Moi, je garde mon opinion.

Après tout, ce petit débat de personnes porte avec lui un enseignement et un renseignement.

Voici l'enseignement :

Lorsque Charles X n'était encore que comte d'Artois, il eut une querelle avec un gentilhomme. Il ne prononça pas de discours, n'écrivit pas de brochures, mais il croisa son épée avec celle du duc de Bourbon.

Voici le renseignement :

C'est que Napoléon III, d'après vous, a les mêmes huissiers que Louis-Philippe. Les Tuileries sont bien plus à ces huissiers qu'aux rois, puisqu'ils y restent plus longtemps.

Combien de règnes dure un huissier ?

Vous vous plaignez de votre exil, Monseigneur, et c'est là la transition naturelle de l'expression de votre mécontentement d'autrui à celle de votre contentement de vous-même.

Vous n'êtes pas le premier, Monseigneur, qui paye pour les fautes de ses pères. Le roi de Rome était innocent comme vous, et le duc de Bordeaux était plus jeune que vous, quand tous deux ont passé la frontière de France.

L'exil est une loi fatale à laquelle sont soumis les souverains ; loi nécessaire, après tout, au bonheur des peuples. Si celui qui a régné pouvait vivre sous le même ciel que celui qui règne et le coudoyer dans les rues de la même ville, ceux qui n'ont pas régné, qui ne règnent pas et qui



ne régneront probablement jamais seraient en proie à une angoisse mortelle, craignant sans cesse qu'ils ne fissent tous deux comme Charles X et le duc de Bourbon. Cette confusion de souverains passés, présents et futurs n'existait pas avant 1789. Mais le progrès est venu !

Maintenant, vous, vous chantez.

Les hommes de Juillet, dites-vous, voulaient assurer aux nations la stabilité, l'unité, la tradition, et leur ménager en même temps le moyen de diriger leur gouvernement et de ne pas laisser leurs affaires livrées aux caprices d'un seul homme.

C'est fort bien, et les hommes de Juillet voulaient là ce qu'avaient voulu avant eux les hommes de la Restauration, Louis XVIII en tête ; ce qu'avaient voulu Mirabeau et Barnave avant les hommes de la Restauration ; ce que Montesquieu et les Anglais avaient préconisé avant Barnave et Mirabeau. Vous n'avez pas le mérite de l'invention. Quant au mot de tradition, c'est maladroit à vous de vous en servir. Il en est des traditions pour vous comme des liens de famille : la sainte volonté du peuple (*vox populi, vox Dei*) vous en délivre et vous en dégage.

Attendez !

Si la volonté populaire est pour vous la loi suprême, si vous ne représentez rien que cette volonté, le jour où elle vous dit : Partez ! vous devez partir, de même que le jour où elle vous a dit : Venez ! vous êtes accourus. Ne vous vantez donc pas d'être partis par horreur de la guerre civile, par dévouement, par abnégation. Vous n'avez aucun mérite à avoir agi comme vous l'avez fait. Ce jour-là, pour la première fois, vous avez été fidèles ; il est vrai que ce n'était pas à un roi, mais à un principe. Et ce principe n'était pas votre cousin.



Louis-Philippe était généreux? dites-vous encore.

Je n'ai pas la prétention de soutenir qu'il ne l'a pas été vis-à-vis de Louis-Napoléon. Mais vous n'avez pas non plus la prétention de louer sa conduite envers la duchesse de Berri et ses autres parents de la branche aînée.

Vous racontez un épisode des premières années de son règne. Cela a trait au séjour de la reine Hortense et de son fils à Paris. Le roi autorisait ce séjour ; ses ministres l'empêchèrent. Qu'est-ce que cela prouve? Que le roi de Juillet avait des ministres responsables de sa générosité. Aujourd'hui, il n'y a plus de ministres responsables, mais le souverain n'est pas avare de grâces, non plus. Généralement, Monseigneur, les souverains font grâce quand ils ne peuvent pas faire autrement. Il y a quelque chose de plus fort que leur bon plaisir, c'est l'opinion. Un roi peut n'avoir peur ni de Dieu, ni des partis; il craindra toujours l'opinion. Je suis certain, pour ma part, que le spectre de Caton troublait les nuits d'Octave-Auguste, et que Napoléon Ier regretta toute sa vie la mort du duc d'Enghien.

Vous pouvez donc, Monseigneur, débarquer à Boulogne avec quinze cents orléanistes, si vous venez à bout de les trouver. L'Empereur vous mettra à Ham pendant cinq ou six ans, au bout desquels il vous laissera fuir; mais il ne vous fusillera pas. Et il aura raison, car vous êtes un brave jeune homme qui n'avez qu'un tort, c'est d'être le fils de votre père et de trouver légitime son avénement.

Le gouvernement de Juillet, ajoutez-vous, avait remis la statue de Napoléon sur sa colonne, recueilli ses cendres aux Invalides, couvert de l'image de ses exploits les murs du palais de Versailles.

Ne vous vantez pas trop, Monseigneur.

Si le gouvernement de Juillet invoquait sans cesse le nom de Napoléon, c'est qu'il n'osait invoquer celui de Louis XIV. Il était difficile d'honorer le maître après avoir pris dans sa maison la place de ses enfants.

L'exil vous a rendu la mémoire, et le nom du grand Roi vient sous votre plume à la place du nom du grand Empereur. Dois-je vous en savoir plus de gré que ne vous en ont su jadis les Napoléon, à propos de leur oncle? Non. L'ingratitude appelle l'ingratitude, ainsi que l'aimant attire le fer.

Vous poursuivez.

Le gouvernement de Juillet contribuait à la liberté des peuples par l'action pacifique de son exemple.

Je le veux bien, moi. Cependant il est resté sur la mémoire du maréchal Sébastiani un mot qui prouve que les Polonais ne doivent pas penser comme vous.

Quant à cet appui d'un pontife libéral, cet ambassadeur qui, selon vous, avait l'âme et les traits du Dante, ma mémoire me fait défaut quand il s'agit de me rappeler son nom. Mais je me rappelle que la Restauration aussi avait à Rome un ambassadeur qui, s'il n'avait pas les traits du Dante, avait du moins une étincelle de son génie. Quelques années plus tard, cet ambassadeur s'asseyait, de par vous, en cour d'assises sur le banc des accusés. On le nommait Chateaubriand.

Anvers?

Lorsque nous prenions Anvers, nous agissions d'accord avec toute l'Europe.

Tel est votre aveu. Il est précieux, venant de vous, et vos plus cruels ennemis ne diraient pas mieux.

Et si l'Europe ne vous avait pas permis de prendre Anvers? Où sont vos principes? où est le droit? l'assentiment

de l'Europe? La France ne l'a pas demandé quand elle a été lasse des défaillances de votre politique.

Ancône?

Ancône, c'est bien; mais Saint-Jean-d'Acre, mais l'abandon du pacha d'Égypte, votre allié?

L'Algérie?

Ce sont les Bourbons qui vous l'ont donnée, car vous avez tout pris de leur héritage, le trône et la popularité d'un succès récent.

Les hauts faits qui sont propres à la monarchie de Juillet, c'est l'affaire de la rue Transnonain, ce sont les massacres de Lyon.

Vous vous vantez d'avoir fortifié Paris et créé une admirable armée?

Comme si l'armée française avait besoin d'un souverain pour être admirable. Elle n'a besoin pour cela que de voir l'ennemi. Que ce soit à Bouvines ou à Rocroy, à Fontenoy, où, pour la seule fois de notre histoire, nous avons battu les Anglais dans une grande bataille, ou bien à Valmy; que le pays soit monarchie, empire ou république; quels que soient le nom de son gouvernement et la couleur de son drapeau, l'armée française est toujours là, vaillante, dévouée, prête à passer la frontière ou à défendre pied à pied le territoire de la patrie.

Vous avez combattu dans les rangs de cette armée, Monseigneur, et c'est glorieux à vous. Mais si les soldats gardent votre nom dans leur mémoire, c'est à cause de cette communauté de périls et de triomphes, et non parce que vous avez créé des régiments, ou inventé des uniformes, ou fait bâtir des murs autour de Paris.

Développant le mot de M. Edmond About, un enfant terrible du journalisme napoléonien :

« La politique impériale est un roseau peint en fer, » vous reprochez au gouvernement actuel des tergiversations et un manque de franchise.

Vos reproches, Monseigneur, adressés au représentant d'un peuple, auraient une apparence de vérité qu'ils n'ont pas adressés au représentant d'une dynastie que vous reconnaissez : « Il n'y a plus de parvenus, dites-vous, ni au Palais-Royal, ni aux Tuileries. Les maisons souveraines ne comptent qu'un seul parvenu, leur fondateur. Mais on n'est pas un parvenu quand on a affiché son droit héréditaire à Strasbourg, à Boulogne, quand on a passé sans transition de l'exil au pouvoir, et quand on s'appelle Napoléon III. »

Vous avez été mal inspiré en écrivant ces lignes, Monseigneur, car elles justifient la politique que vous blâmez, en l'expliquant.

En effet, si Napoléon III est, avant toute autre chose, le représentant d'une dynastie, s'il ne se considère que comme un anneau d'une chaîne glorieuse de souverains, c'est évidemment l'intérêt de cette chaîne qui doit primer dans son esprit tous les autres intérêts. Et il a bien fait de faire ce qu'il a fait, puisque cela était utile à lui-même et aux siens.

Forcé de s'appuyer sur les éléments divers du parti de l'ordre pour remonter sur le trône de ses ancêtres, il a été franchement réactionnaire au début. A ce jeu, il courait chance de perdre sa popularité. Il a fait la guerre, qui lui

offrait le double avantage de plaire à la multitude et aux soldats. S'il a dit à Milan : J'irai jusqu'à Venise, c'était pour répondre au vœu de l'opinion; s'il s'est arrêté à Villafranca, c'est qu'il a jugé que, pour le quart d'heure, la révolution était plus dangereuse que l'impopularité. Il a su conjurer l'impopularité par l'amnistie, le traité de commerce et le décret du 24 novembre. Sa conduite passée est claire comme le jour. Sa conduite à venir ne l'est guère moins. Si, dans ce moment, il donne encore gain en paroles aux réclamations des anciens partis, c'est pure politesse, Monseigneur, ne vous y trompez pas.

Pourquoi demander aux souverains une abnégation qui n'est pas dans la nature de l'humanité? A quoi leur servirait d'être rois, si c'était pour les autres toujours, et jamais pour eux?

Quand une seule famille avait le droit de régner en France, et avec ce droit la certitude d'une dynastie à l'abri des coups du sort, alors les souverains régnaient pour leur peuple. Aujourd'hui, *chacun pour soi* est la devise commune. — Enrichissez-vous! disait M. Guizot. — Régner quand même! disent les monarques.

Vous-même, qui aviez une bonne machine gouvernementale, que faisiez-vous? Vous attiriez sans cesse à vous le pouvoir que tenait la nation. N'osant user de la force pour le saisir, vous usiez de moyens plus petits et plus mesquins; et l'on disait de votre homme d'État favori, comme de Robert Walpole : Cet homme incorruptible est un ministre corrupteur.

Je déplore comme vous la *loi de sûreté générale* et les entraves mises à nos libertés; mais j'ai plus de droits que vous de le faire, car je n'ai jamais eu ni pairs complaisants ni Mont-Saint-Michel à ma disposition.

Il y a un pendant à la captivité de M. de Lamoricière, c'est la violation du cercueil du fils du maréchal Bourmont. Un soldat, dont les exploits venaient d'effacer les fautes, voit son fils tomber frappé d'une balle à son côté. Il envoie en France le cercueil qui contient ses restes, et ce cercueil est violé par les agents du gouvernement. Pourquoi? pour voir si le maréchal n'aurait pas mis, à côté du cadavre de son fils, des trésors pillés à la Casbah. Ceci se passait le lendemain de juillet 1830. C'était un beau début.

Si je ne vous ai pas parlé de l'Italie, c'est que l'Italie aime à changer de maîtres. C'est sa vocation. Avant-hier, c'était l'Autriche ; hier, c'était la France. Je croirai à l'Italie le jour où, comme l'Espagne, ce petit peuple moins nombreux mais plus fier que le peuple italien, elle aura seule tenu tête et résisté à quiconque voudrait l'envahir.

Je termine, Monseigneur.

En 1815, un jour, Louis XVIII avait invité à dîner les souverains alliés. Au moment où l'on quittait le salon pour se rendre à la salle à manger, il passa le premier. Quelqu'un qui était là comprit l'ironie de cette démarche, et comme le roi de France souffrait de n'être qu'un invité chez lui !

Vous connaissez aussi son mot à Blücher, qui voulait faire sauter le pont d'Iéna comme un souvenir odieux : — Attendez deux heures, général, que j'aie le temps d'aller me placer au milieu du pont.

C'est que cette Restauration qu'on leur reproche, les Bourbons ne l'auraient pas voulue accomplie par de tels moyens ;

c'est que ces traités de 1815, expiation des fautes de l'Empire, ils les ont subis comme tous les Français, le désespoir dans le cœur.

C'est qu'eux, mieux que vous, auraient déchiré ces traités, les expéditions de Grèce et d'Alger sont là pour l'attester ; et qu'en faisant la France plus grande et plus respectée que vous ne l'avez faite, ils l'auraient laissée libre.

Fils de Louis XIV, ils se souvenaient de lui lorsqu'ils étaient sur le trône, eux ; ils se rappelaient ses conquêtes, et ils auraient peut-être recommencé un jour celles de la République, perdues par le premier Empire.

Veuillez croire, Monseigneur, que ma haine loyale pour le gouvernement issu de la révolution de Juillet n'enlève rien à ma haute considération pour vous. Je me souviens, comme tout le monde, de vos campagnes d'Afrique, de l'enlèvement de la Smala, de cette bravoure que vous poussiez jusqu'à l'oubli des lois de la guerre, mais que le succès justifiait. Je sais de quelle loyauté vous avez fait preuve dans vos rapports avec le chef de la famille de Bourbon, et que, si votre dynastie nous compte tous pour adversaires, vous pouvez nous compter tous pour vos amis.

Cte Ernest du VORNOUX.

Imprimé par Charles Noblet, rue Soufflot, 18.

LETTRE
D'UN FRANÇAIS

A

M. HENRI D'ORLÉANS

PRIX : 1 FRANC

PARIS
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
1861

LETTRE
D'UN FRANÇAIS

A

M. HENRI D'ORLÉANS

PARIS
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

—

1861

Monsieur,

Il y a quelques jours, vous avez répondu au discours de S. A. I. le prince Napoléon, par une lettre sur laquelle nous nous permettrons quelques observations, dans le but de rectifier certains faits, et surtout certaines idées.

Vous vous êtes posé de telle façon — et nous devons vous en savoir gré, — que nous nous trouvons, de Français à Français, discutant sans esprit de parti, écartant avec soin les personnalités injurieuses ou malséantes.

Nous ne parlerons pas contre vous personnellement ; nous ne parlerons pas non plus pour l'empereur Napoléon III ; attendu que nous n'avons pas dessein de combattre en vous l'homme de parti ; et que, pour ce qui est de l'Empereur, nous l'avouons franchement, nous ne nous tournerions pas de son côté, nous ne l'aimerions pas, quelles que puissent être, d'ailleurs, nos sympathies, si lui et les siens, continuant la politique de Napoléon Ier, ne donnaient pas, comme ils le font, l'impulsion aux idées et aux institutions progressistes.

Vous commencez vos réfutations par jeter un regard de rétrospective admiration sur le passé de la France. — Ce passé, dites-vous, ne fait pas horreur...

Ouvrons l'histoire :

Quels grands capitaines, quels grands guerriers morts sur le champ de bataille, ou plutôt, pour vous mettre plus à l'aise,

quels rois avons-nous donc à citer dans le nombre de ceux qui se sont succédé au milieu des conspirations de famille et des luttes de parti?

Par ordre de mérite : Henri IV et Louis XI.

Henri IV qui a conquis son royaume à la pointe de son épée. — Et nous ne parlons pas des dilapidations féminines du roi vert-galant.

A travers une fausse louange vous jetez le nom de parvenu comme vous auriez dit jadis : vilain ou canaille!

Qu'était-ce donc que Henri IV, de fait, sinon un parvenu?

Quant à Louis XI, il a un grand titre à nos yeux : celui d'avoir donné aux générations suivantes, par son petit 93 autocratique, une leçon de 89.

Voilà tout ce que nous pouvons détacher de ce passé qui ne vous effraye pas : un révolutionnaire et un parvenu. Il est vrai que nous le comprenons peut-être de diverses façons.

Rapprochons-nous de notre temps et sautons à l'époque qui suivit 1815.

La Restauration ne fut autre chose qu'une lutte incessante de la cour contre la charte, et de la nation contre la dynastie. Elle voulut, par les humiliations et la disgrâce, abaisser, ridiculiser les idées et les gloires de la veille, en en faisant le chauvinisme.

Et puis, et surtout, la Restauration s'est couverte d'une honte ineffaçable; et jamais l'histoire, la France ni la postérité ne lui pardonneront son vrai nom de *Restauration par les étrangers!*

Le Gouvernement de 1830, lui, fut un terme moyen, un système mixte, louvoyant entre chien et loup, n'ayant que de petites ambitions, de petites satisfactions d'amour-propre, de petites révolutions, de petits hommes et de petites idées. On avait alors une fiction de royauté, une fiction de pairie, une fiction de représentation.

Lorsque le Gouvernement avait travaillé à l'éclosion de ses petites malices, il s'appuyait de ses créatures à la Chambre des pairs, et des députés, pas plus convaincus qu'opposants, nommés par quelques centaines d'électeurs, et votant au scrutin secret.

Ne pourrait-on considérer leurs bulletins de vote comme autant de petites lâchetés anonymes?

Pour ce qui est des ministres et des actes ministériels, sous les d'Orléans, l'affaire Teste a jeté un certain jour sur la façon de procéder à cette époque.

Comment donc savoir gré à ce gouvernement sans audaces, comme sans bons retours, de n'avoir pas fait canonner en 1848 la garde nationale, qui n'était pas après tout aussi canonnable que vous voulez bien le dire; et de n'avoir pas ramené d'Afrique l'armée qui, du reste, une fois en face de concitoyens, aurait peut-être bien tiré en l'air au commandement de : Feu!... si toutefois elle avait tiré?

Comment ne pas penser qu'un tel gouvernement n'a pas, en ramenant les cendres de l'Empereur, et en rétablissant sa statue, cherché un reflet de popularité? Ce gouvernement ne croyait-il pas un peu faire illusion sur le temps présent, en rendant hommage à la gloire du passé?

De même, lorsqu'à l'affaire de Boulogne les d'Orléans commirent la faute—selon vous et bien des vôtres—de ne pas faire fusiller Louis Bonaparte, n'est-ce pas un peu parce qu'ils n'ont pas osé, parce qu'ils ont craint ce grand nom, lequel avait tellement fanatisé au temps de sa splendeur, qu'il aurait bien pu révolutionner quelque peu, alors qu'on lui aurait jeté comme insulte et comme défi un arrêt de mort?

Et puis, Monsieur, dans vos accusations empreintes d'amertume et de violence contre les Napoléon, vous commettez un oubli grave, mais assez utile à votre cause; vous ne dites pas que l'Empereur vous a donné amnistie *pleine et sans restric-*

tions, à vous, et à bien d'autres qui auraient pu auparavant venir en Italie affronter les mêmes balles que nous, non pas sous les aigles impériales, si vous le voulez, mais sous le drapeau de la France !

Si Louis-Philippe avait fait fusiller Louis Bonaparte, qui nous dit que cet acte n'aurait pas provoqué une de ces commotions soudaines qui renversent les dynasties coupables ?

Mais s'il avait fait canonner Paris, s'il avait rappelé l'armée, nous ne le jugerions pas impuissant, nous l'appellerions infâme !

Vous voyez bien que, pour n'avoir pas commis une cruauté pour laquelle la force d'action lui manquait, le roi Louis-Philippe n'a fait que se maintenir dans son plus rigoureux devoir.

Car, à cet endroit de votre lettre, Monsieur, vous vous éloignez un peu du sentiment qui, grâce à Dieu, est irrévocablement admis, en discutant au point de vue du roi et non au point de vue de la nation.

Or, comme nous venons de le dire, grâce à Dieu d'abord, grâce à 89 ensuite, nous sommes désormais autorisés à regarder le souverain comme un chef, non comme un maître, comme le premier fonctionnaire public, non comme le propriétaire d'un trône, et possédant un peuple pour son service ou son bon plaisir.

Enfin, pour nous résumer sur le gouvernement de Juillet, nous dirons qu'il se ressent de ses diverses origines, qu'il est un amalgame de Louis XIV et de Philippe-Égalité.

Vous reprochez à Napoléon III d'avoir fait le coup d'État? Auriez-vous préféré que l'on restât toujours dans le *statu quo* où nous laissait l'Assemblée législative?

Il nous fallait un chef, une main ferme : Napoléon III est venu. Il n'a pas donné toutes les libertés? Soit; mais vous, Monsieur, qui devez avoir un peu étudié les époques analogues à

1852, vous devez savoir que, dans de tels moments d'effervescence, il faut quelquefois mâter certains partis et certaines oppositions dans l'intérêt même de l'ordre.

Mais aussi, voyez combien, depuis que la situation va s'améliorant, l'Empereur a marché dans la voie des libertés : l'amnistie, la liberté effective de la presse, l'organisation administrative de l'Algérie, le libre échange, que vous ne vous expliquez sans doute pas, pour en parler comme vous le faites, et tant d'autres faits qui viennent corroborer notre assertion.

Un mot aussi sur le suffrage universel qui a élu Napoléon III et les Chambres : les Bourbons, les d'Orléans, leurs pairs et leurs députés n'ont jamais eu à le présenter comme consécration de leur existence.

Du coup d'État vous passez au mot de l'Empereur : « l'Empire, c'est la paix. » Et nous avons eu, dites-vous, les guerres de Crimée et de Lombardie.

Raisonnons un peu, s'il vous plaît ; allons plus loin que le pied de la lettre, voyons son esprit :

L'Empire, c'est la paix ! la paix intérieure, la paix dans les rapports internationaux, la paix dans l'équilibre européen ; mais non la paix à tout prix, nuisible ou honteuse, la paix telle que l'aurait voulue peut-être le Gouvernement de juillet.

Quelque bon vouloir que l'Empereur eût d'économiser notre sang et notre poudre, devait-il abandonner à la Russie la clef de l'Asie? Devait-il laisser, à nos portes, la maison d'Autriche maîtresse et souveraine sur une nation dont le territoire fortifié, la population transplantée, nous auraient été une barrière de plus pour nous resserrer plus étroitement vers l'Océan?

Supposons un instant que la Russie possède Constantinople ; que l'Autriche soit militairement et civilement établie en Lombardie ; qu'une nouvelle coalition se forme contre la France,

et que l'Angleterre, ce qui n'a rien d'impossible, se mette de la partie ; qu'adviendrait-il de nous ?

Voilà pourquoi nous trouvons tout au moins irréfléchi, de votre part, de reprocher à Napoléon III les campagnes de Crimée et de Lombardie.

Et remarquez que nous n'usons pas de tous les avantages que nous possédons dans la discussion, puisque nous rappelons simplement pour mémoire le côté chevaleresque et vraiment français de ces deux entreprises, dans lesquelles la France se trouvait engagée comme partout où il existe « une cause juste et civilisatrice à faire prévaloir. » — Ces principes certes n'étaient pas ceux du Gouvernement de 1830, qui nous l'a prouvé de reste par sa conduite vis-à-vis des Polonais.

Vous appuyez enfin sur le pouvoir temporel du Pape et sur la restauration des grands ducs. — Encore une restauration qui ne pourrait s'accomplir que par les étrangers.

Le meilleur argument que nous ayons à vous opposer est le *suffrage universel*, que vous perdez de vue, que vous ne voulez même pas discuter, et pour cause.

Comment Napoléon III, dont le pouvoir repose tout entier sur cette manifestation nationale, ne l'aurait-il pas respecté, alors qu'il ne s'agissait plus de lui ?

L'Empereur a chassé les *Etrangers* de l'Italie tant que les intérêts de la France ne lui ont pas fait un devoir de s'arrêter ; maintenant, les Italiens, avec l'aide de Garibaldi, sont assez libres et assez forts pour arranger leurs affaires sous un simple protectorat moral.

Et puis, le Pape, en tant que roi, et les grands-ducs, peuvent-ils bien être pris au sérieux ?

Le Pape, chef de cette Église dont le fondateur, n'avait pierre où reposer sa tête, et qui se préoccupe, comme condition presque *sine quà non* de son existence, de quelques lieues de terrain mal gouvernées et de quelques revenus quelque



peu extorqués et dilapidés par des cardinaux fainéants et des moines inutiles!

Les grands-ducs, vassaux de l'Autriche, ennemis de leurs peuples, étrangers dans leur pays!

Et tenez, Monsieur, à ce propos, vous avez eu tort de prononcer le nom de la reine Caroline.

Sans vous rappeler par le menu tous ces faits que vous appelez des calomnies, nierez-vous la pendaison de l'amiral Caracciolo, les massacres au retour de Caroline à Naples, ses amours avec un ministre justement flétri?

Et François II, n'a-t-il pas recueilli une grosse part de l'héritage du roi Bomba? Serments violés, promesses de constitution aussitôt reprises que faites, quitte à recommencer.

Les Bourbons de Naples, sous quelque face qu'on veuille les considérer, ont une cause honteuse que l'on ne peut défendre sans se fourvoyer sérieusement à tous les points de vue.

Quant à l'influence salutaire du doux gouvernement de juillet sur l'Italie, nous le nions complétement ; et si ce sont les institutions constitutionnelles existant alors à Naples et à Florence que vous souhaitez à la France, grand merci pour nous!

Puisque nous en sommes à la question italienne, disons quelques mots sur le général Lamoricière, qui peut être pris comme type dans la fièvre d'émigration qui s'est emparée d'une certaine partie arriérée du faubourg Saint-Germain.

Le général Lamoricière, sur le sort duquel vous cherchez à nous apitoyer, a été nommé général, ambassadeur, représentant, — alors qu'il était républicain.

Certes, il fut brave soldat et bon général ; mais, lorsque la malencontreuse idée lui est venue d'aller porter son épée à Rome, il n'a sans doute pas réfléchi que Pie IX était presque Autrichien, que nous étions en guerre avec l'Autriche et que son épée pourrait se trouver demain en face d'une poitrine

française. S'il avait réfléchi à cela, lui, le brave général, le bon Français, ne se serait peut-être pas lancé dans une entreprise de parti qui pouvait l'entraîner loin, très-loin, jusqu'à porter les armes contre sa patrie.

Nous avons parlé, il y a quelques lignes, d'une certaine portion de ce qu'on appelle l'ancienne noblesse française. Vraiment cette coterie surannée est incorrigible : ces jeunes-vieux gentillâtres se croient encore des ailes de pigeon et des boucles aux souliers ; ils viennent de courir à Rome comme jadis sur le Rhin ; ils cherchent, ils veulent, il leur faut à tout prix une armée de Condé ; par grâce ! un bon petit Coblentz, une bonne petite émigration, quelques bons petits cosaques. — C'est antipatriotique, c'est antifrançais, — peu importe. C'est si bon genre ! A Rome, du reste, on ne parle pas religion ; non, c'est bel et bon la politique qui est en jeu. Le spirituel !... le temporel ne laisse pas le temps de s'en occuper. Et puis cela vous a un faux air coalition qui sied bien.

Voilà ce que devient, voilà ce que fait cette vieille souche française.

Elle est si bien déracinée de la nation, cette noblesse, qu'à chaque crise on la voit toujours incliner vers l'étranger.

De vos considérations personnelles, passons maintenant aux idées plus générales.

Vous tolérez 89, et c'est heureux ; mais vous condamnez 93.

Voyons, en bonne foi, l'un était-il bien possible sans l'autre ?

Les moyens violents sont toujours regrettables, et le sang tache toujours quelque peu la main qui le verse.

Mais qui donc accuser ?

Le peuple, qui renversait la Bastille, le droit d'aînesse, le servage, la suprématie des castes sur la nation, autant d'instruments contre ses immunités et ses franchises ? Allons

donc !... Il rendait œil pour œil. — Le passé lui donnait sinon un droit, du moins une excuse.

Non, le sang versé ne retombe pas sur la masse que la fureur aveugle, mais qui, après tout, n'agit que de représailles.

Les horribles massacres de 93 ont eu leur terrible accomplissement en place de Grève ; mais ce qui a véritablement élevé l'échafaud, c'est le fouet de chasse de Louis XIV, c'est l'oreiller souillé de Louis XV !

Par ordre chronologique, vous passez ensuite à Napoléon Ier, et nous retrouvons dans votre enthousiasme l'expression sincère, nous le croyons, du Gouvernement de juillet.

Cette admiration, nous la partageons à un très-haut degré ; nous combattrons seulement les restrictions que renferment vos phrases et vos réticences mentales.

Et d'abord, nous voyons dans Napoléon Ier l'une des plus frappantes incarnations de la Révolution.

La Révolution a toujours été le travail des plus grands conquérants :

Le Christ, Luther, Rousseau, la préparèrent par la pensée.

Attila, Clovis, Louis XI, Cromwell, Jules II, Grégoire VII, Ivan IV, Pierre le Grand, Élisabeth, Robespierre et Napoléon Ier la consommèrent par la force.

Ce dernier la porta glorieuse, triomphante, resplendissante, dans les deux mondes, courbant les vieilles dynasties, relevant les peuples, proclamant les nouveaux droits, implantant les nouvelles institutions.

Il a été la barre de fer qui, la féodalité tombée, a tracé son point de démarcation d'avec la saine, la vraie démocratie.

Vous semblez un instant établir un parallèle entre lui et Louis XIV.

Certes, il fallait déjà un certain génie pour savoir réunir un essaim de grands hommes tel que celui dont le roi-soleil était entouré.

Mais Napoléon avait autour de lui une pléiade assez belle et assez imposante.

Là s'arrête la similitude.

Les grands hommes du grand siècle agissaient bien plutôt d'eux-mêmes, que sous l'impulsion royale. Colbert était maître et seigneur, organisateur contre le roi lui-même. Villars, en campagne, ne communiquait guère avec le roi que par ses bulletins de victoire ; aussi Louis XIV n'endosse-t-il qu'à demi la responsabilité des dragonnades.

Napoléon ?

C'est LUI qui fait son code ; c'est LUI qui établit son organisation administrative ; c'est LUI qui tient l'épée, dresse les plans, dirige les campagnes, remporte les victoires. Ses généraux, ses ministres, aussi braves, aussi capables qu'on peut l'être, agissaient sous la haute impulsion de son génie, rayonnant tous du grand centre.

Louis XIV fut grand par ses grands hommes ; les grands hommes de Napoléon furent grands par lui.

D'autre part :

Napoléon, aux Cent Jours, *ramène* ses cent grenadiers et réunit autour de lui son armée, son peuple, dans un commun enthousiasme.

Louis XVIII, au contraire, *est ramené* dans sa patrie par des étrangers, des ennemis, des traîtres d'hier, d'aujourd'hui, et qui le seront demain !

D'un côté, l'entraînement, le prestige du génie et de la gloire ;

De l'autre, la honte de la peur !

Oui, peur ; et si grande que, le colosse tombé, ses compagnons d'armes, effrayants encore avec leurs vieux drapeaux mutilés, leurs poitrines cicatrisées, sont désarmés, humiliés : on en fait les *Brigands de la Loire*.

Et, à ce propos, nous répondrons à une de vos objections sur l'abaissement militaire depuis 1815.

Qu'est-ce que la Restauration a trouvé en rentrant en France? une armée aguerrie, éprouvée, qui avait porté aux quatre coins du monde la gloire du nom français : Louis XVIII la décime, renvoie ses officiers en demi-solde, rend des grades aux émigrés.

Quant aux d'Orléans, on n'a pas à leur reprocher leur organisation militaire.

Mais enfin, depuis 1815, qu'a-t-on fait?

L'expédition d'Ancône, qui se termina par l'abandon de l'Italie aux mains de l'Autriche ;

L'intervention en Grèce, qui eut pour résultat de couper ce pays en deux, et de le livrer à la double pression des prétendants et des étrangers ;

La conquête de l'Algérie, que l'on ne put garder qu'en faisant très-humblement les volontés de l'Angleterre.

Et, à ce dernier propos, Monsieur, pour répondre aux reproches que vous semblez adresser au prince Napoléon, il est assez curieux de mettre en regard la situation de l'Afrique sous Louis-Philippe ; de rappeler les ordonnances de 1842, 1844, 1845 et 1846, frappées d'impuissance et dénotant, ainsi que le constate une brochure datée d'Alger (1846), que nous avons sous les yeux, l'inintelligence, l'incapacité, le mauvais vouloir et l'ignorance de leurs élaborateurs. Mentionnons aussi l'action exorbitante accordée au conseil du contentieux ; constatons enfin que l'Afrique n'avait alors ni législation normale et constitutionnelle, ni administration capable, ni magistrature inamovible, ni liberté de la presse.

Nous ne savons pas exactement quel a été le rôle spécial du prince Napoléon dans la nouvelle organisation de l'Afrique ; mais nous avons chaleureusement applaudi à son discours, qui, selon nous, porte en avant, plus cent fois qu'on

ne l'avait fait jusqu'ici, les tendances progressistes et libérales; et nous trouvons dans son œuvre matière à le juger promoteur des idées qui représentent le véritable but de la France.

Il est un sujet sur lequel vous trouvez que le Prince revient trop souvent. Nous vous avons dit notre pensée sur 93; nous voulons parler maintenant des traités de 1815.

Comment notre cœur ne bondirait-il pas de honte et de ressentiment, au simple souvenir de ces traités imposés à la France comme un insolent *usque hùc ades*, par des gens qui ne nous ont pas vaincus, mais auxquels on nous a vendus; des gens qui nous ont défendu de rétablir la dynastie tombée, si jamais le bon plaisir nous en prenait; nous imposant à la place un monarque, lequel, ne pouvant être roi sur la force, a voulu du moins régner sur l'épuisement; des gens enfin qui nous ont tué Napoléon Ier et quelque peu Napoléon II!

Et quand bien même ces traités auraient eu d'aussi brillantes conséquences que celles que vous leur accordez, telle était la honte dont ils nous couvraient, que le devoir d'un Napoléon, le devoir d'un Français, était de les déchirer de la pointe de son épée ou du talon de sa botte, et d'en jeter les lambeaux à la face des ennemis consternés de la France!

Non, non, Napoléon Ier n'est pas le vrai coupable : c'est la trahison, la coalition qui ont tué l'empire; ce sont les princes émigrés qui ont élaboré ces traités, qui les ont signés des deux mains, et ont rendu à leurs bons amis les conquêtes que l'Empereur avait faites sur eux.

Avant de terminer, permettez-nous encore un mot de rectification pour un fait historique :

La bataille de Waterloo, dites-vous, était impossible à gagner, et Napoléon la savait perdue dès le principe. Nous en appelons de l'autorité des historiens et de ceux qui en peuvent parler *de visu*.

La bataille de Waterloo a été gagnée, et tellement que la

retraite de l'armée anglaise était commencée, jusqu'au moment où le corps d'armée ennemi est venu à la place de celui que Napoléon attendait.

Le nom de Waterloo nous ramène naturellement à ce que vous dites de la Belgique.

Le roi Léopold, fort habile politique, s'appuie sur l'Angleterre par sa parenté, sur l'Autriche par son alliance, et voudrait bien, dit-on, réussir de même à Saint-Pétersbourg, qui ferait à son second fils l'aumône d'un petit trône à Bukharest.

Ne devient-il pas un peu une sentinelle avancée de la Sainte Alliance contre la France, ce pays que Louis-Philippe n'osa pas annexer à sa patrie naturelle?

Et pour revenir à notre point de départ, le désastre de Waterloo ne sera définitivement vengé que lorsque Waterloo sera redevenu français.

Nous nous arrêtons.

Encore une fois, nous ne sommes vis-à-vis de vous ni des ennemis ni des raisonneurs de parti pris; nous sommes des Français à qui vos théories semblent rétrogrades, alors surtout qu'elles répondent aux idées émises par le prince Napoléon.

Nous ne sommes pas non plus des admirateurs à gages, ni des partisans quand même; seulement, au moment où le gouvernement de l'Empereur, sorti des incertitudes d'une révolution, indique sa véritable voie, nous croyons devoir protester contre les accusations dont vous le chargez. Car, bien que vous en disiez, si vous veniez en ce moment à Paris, vous verriez qu'on ne s'assassine pas dans les rues.

Prenez garde, Monsieur; votre lettre, tout adroite qu'elle soit, est un bon petit brandon de discorde; et si elle avait porté les fruits que vous en attendiez, c'est à vous que, dans quelques années, on pourrait demander:

Qu'avez-vous fait de la France?

Imprimé par Charles Noblet, rue Soufflot, 18.

LE COLLÈGE DE NOTRE TEMPS

SOUVENIRS

LETTRE AU DUC D'AUMALE

LE COLLÉGE DE NOTRE TEMPS

SOUVENIRS

LETTRE AU DUC D'AUMALE

AU DUC D'AUMALE

Notre jeunesse.

MONSEIGNEUR ET CHER CAMARADE,

Excusez la liberté que je prends de vous adresser ce petit livre presque entièrement consacré au récit du règne de Louis-Philippe [1]. A l'époque où je l'ai écrit, on se proposait de se servir de l'enseignement de l'histoire contemporaine dans les Lycées pour exalter la gloire des Napoléon aux dépens des rois de l'ancienne monarchie et de la monarchie parlementaire. C'est ainsi que, dans le premier projet du programme universitaire, le règne de Louis-Philippe devait être, pour la politique extérieure, caractérisé par ces mots — *Droit de visite, — Indemnité Pritchard, —* alors que des développements sans fin étaient consacrés aux actes des Ier et IIIe Napoléon. J'ai voulu lutter contre la sophistication, qu'on se préparait à commettre sur l'histoire contemporaine, par cet ouvrage plus particulièrement destiné aux jeunes gens. J'espérais que la connaissance exacte des faits leur inspirerait l'estime

[1] *Histoire du règne de Louis-Philippe Ier et de la seconde République française jusqu'au coup d'État.* Chez Plon, rue Garancière, 10, et Delagrave, rue des Écoles, 78, libraires-éditeurs.

due à ce gouvernement parlementaire qui a tout réparé et fécondé dans notre pays, après cette première expiation de la gloire militaire de l'Empire qu'on appelle les *désastres de* 1815. En traçant un tableau, fidèle jusqu'à la sévérité, du règne de Louis-Philippe, je m'efforçais de les mettre en garde contre la calomnie déversée sur cet homme de bien qui a bravé l'impopularité plutôt que de descendre à de lâches complaisances pour des entraînements et des passions qu'il jugeait funestes aux intérêts de la France et de l'humanité : deux intérêts qu'il n'avait jamais voulu séparer.

J'ai pu, de cette sorte, prémunir contre des erreurs dangereuses quelques esprits que l'inexpérience de l'âge exposait sans défense au mensonge. Puis, sont venus les événements; ils ont plaidé la cause de la monarchie parlementaire, Dieu sait avec quelle éloquence! La statue de bronze du conquérant est tombée dans le sang, et des regrets tardifs sont allés chercher, dans l'obscurité dédaigneuse où elle avait été reléguée, l'image du roi pacifique contre lequel la France n'a jamais eu qu'un grief, — le ressentiment du mal qu'elle s'est fait en le renversant.

Mais ce que l'exiguïté du cadre ne m'a pas permis de montrer, c'est, à côté du régime libre et de la libre atmosphère dans laquelle nous vivions, l'état moral de la jeunesse, qui peut donner la mesure, en quelque sorte, du degré de pureté du milieu social. Est-il vicié, empesté? la jeunesse, cette fleur printanière, est la première atteinte, quel que soit le soin qu'on ait pris de murer la retraite où on l'élève. L'air pestilentiel pénètre chaque fois que la porte s'entr'ouvre. Il entre avec le nouveau venu, l'externe, le parent; il se glisse

sur la feuille de papier, sur la lettre, le livre, le journal, dans les propos légers d'une conversation. C'est bien autre chose au dehors. Le trottoir où l'enfant marche, la vitrine sur laquelle son œil distrait se porte, la table de café qui s'avance sur la voie publique et qu'il heurte en passant, tout est souillure, scandale, infamie! Alors se développent dans sa nature tendre des végétations monstrueuses, fruits d'un empoisonnement moral, qui étouffent la pudeur, l'obéissance, le respect, et ne laissent à l'âme épuisée de matérialisme qu'une force, l'émulation du vice.

En voulant montrer l'état du milieu social et moral au temps du Roi votre père, j'aurais donc dû parler des jeunes gens de notre temps, dire ce qu'ils étaient, ce qu'ils aimaient, introduire le lecteur dans quelque maison d'éducation en renom, par exemple au collége où nous avons été élevés, vous, fils du Roi, moi, fils d'un petit bourgeois. L'opinion que l'homme vaut surtout par lui-même dominait alors partout, même à la cour. Sans doute, nul ne fut mieux placé que vous, Monseigneur, pour se pénétrer de ce principe, et je conviendrai que nul mieux que vous, par ses actes et par ses écrits, n'a prouvé qu'il l'avait pris pour règle de sa vie. Louis-Philippe, étant duc d'Orléans, avait fait entrer les princes, vos frères aînés, au collége Henri IV. Combien de fois mon père, qui avait eu l'honneur d'être un de leurs maîtres, m'a vanté leurs qualités d'esprit et de caractère! Le plus ancien de mes souvenirs de collége me représente Nemours se promenant dans la cour des grands entre deux camarades. Déjà, réservé dans son amitié, qu'il n'accordait qu'entière et à bon escient, il annonçait ce qu'il a été, ce qu'il

est, et l'on pressentait, en l'observant, qu'il ne courtiserait jamais ni la multitude, ni la fortune. Dans la cour, dominée par l'antique tour de Clovis, où je fis mes débuts, qui consistèrent à grelotter pendant tout l'hiver de 1829 dans l'angle d'une porte, seul, car qui eût voulu jouer avec le plus petit de la cour? je vis Joinville, le bon, l'aimable Joinville, dont l'arrivée était toujours saluée d'acclamations joyeuses; j'ajouterai qu'elle était accompagnée d'une rosée bienfaisante de balles, de cerceaux et de raquettes. Conformément à la volonté de votre sage père, aucune distinction alors ne séparait les princes de leurs camarades : devant la règle, devant le maître, devant le condisciple, égalité parfaite. J'en eus un jour, sous les yeux, un exemple qui n'est pas sorti de ma mémoire, tant il me parut frappant : votre frère Joinville, qui était un grand garçon de onze ans, ne l'a peut-être pas oublié, car c'est la première et la seule fois qu'il se soit laissé battre : il est vrai que cette fois il avait tort. Cependant, comme il n'y a pas de justice parfaite en ce monde, les camarades accoururent, et le pauvre redresseur de torts, Guibert, paya cher une victoire surprise, quoique fondée en droit. La révolution de Juillet porta au trône le duc d'Orléans. Des périls naquirent pour vous de l'élévation de votre rang. En les rappelant, je craindrais, Monseigneur, de blesser votre susceptibilité patriotique. La première fois que vous fûtes conduit parmi nous, je me trouvais dans la classe de septième. L'homme éminent qui était alors votre précepteur vint reconnaître la place que vous deviez occuper, et ce ne fut pas sans une surprise désagréable qu'il constata l'existence d'une poire colossale taillée dans le chêne de la table devant la-

quelle vous deviez vous asseoir, vous, le plus gracieux blondin qu'on pût voir, avec une figure rose toute rayonnante de la joie d'entrer au collége. Vous apprîtes ainsi de bonne heure ce que valent les hommes. L'affection de tous vous a, du reste, amplement dédommagé de la rage malfaisante soufflée du dehors. Combien ne lui avez-vous pas dû d'attentions de toutes sortes, ne fût-ce, en quatrième, pardonnez-moi cette indiscrétion, Monseigneur, que le don de nombreux bonshommes de pain d'épice et de pommes de terre cuites dans l'eau dont vous sembliez très-friand, ne les ayant jamais trouvés sur votre table. A cette table modeste et qui nous paraissait exquise, prenaient place chaque jour des convives nouveaux, ceux que la supériorité du savoir avait, dans les compositions, placés auprès de vous, soit au-dessus, soit au-dessous. Ils étaient vos pairs, qu'ils fussent sortis de noble ou d'infime extraction. Telle a été votre cour, la seule peut-être que vous ayez eue et que vous ayez jamais désirée. Le plaisir de vous approcher, de partager votre repas et vos jeux était chaque jour offert au plus digne.

Ainsi l'avait exigé le Roi. Il avait voulu que ses fils fussent en état de conquérir, en quelque sorte, sur leurs contemporains, le rang que les faveurs de la fortune leur avaient octroyé. La Reine ne manquait jamais d'assister à la distribution des prix; elle y était témoin des succès de ses fils et de l'affection que leurs camarades leur témoignaient, deux choses auxquelles elle se montrait presque également sensible. Vous vous rappelez certainement, Monseigneur, une circonstance dans laquelle le Roi nous fit connaître l'importance que votre sainte et excellente mère attachait aux récompenses

obtenues par ses enfants. J'étais alors, je crois, en seconde; le bruit se répandit que nous étions invités à aller visiter le palais de Versailles : le Roi lui-même devait nous en faire les honneurs. En effet, le jour dit, tous les fiacres de Paris, ou à peu près, s'arrêtèrent aux portes du collége. Quel ravissant coup d'œil! Avec quelle joie nous nous élançâmes dans ces chars d'ordinaire aussi discrets que leurs coursiers sont calmes! Nous arrivons à Versailles. On nous conduit dans la galerie des Glaces, et là, devant ces panneaux éblouissants de clarté et de dorures, sous cette voûte où apparaissent dans l'immuable beauté de l'art les triomphes majestueux du grand Roi, les tambours battent aux champs : nos tambours! Monseigneur, et non ceux qui sonnent la charge, qui portent le soldat vainqueur au feu ou le ramènent vaincu, en étouffant la plainte des mourants et les cris des blessés; mais des tambours de collége qui savent tout au plus tambouriner l'entrée à l'étude, au dortoir ou au réfectoire! J'étais confus, presque effrayé de l'audace insolente de nos *tapins*. Je m'attendais à ce que nous serions mis à la porte honteusement, et l'air piteux de nos maîtres d'étude témoignait assez qu'ils s'attendaient au même sort. Soudain une porte s'ouvre à deux battants; une voix forte retentit : *le Roi!* — Le Roi! je ne l'avais vu qu'une fois, bien jeune, sur la place du Panthéon, dans les premiers jours d'août 1830, à cheval, étourdi de vivats, entouré d'une foule qui se pressait, les femmes pour embrasser malgré lui une de ses mains, les hommes pour serrer l'autre main qu'il leur tendait. J'avançai la tête. Quoi! cet homme tout simple, en bonnet de soie, en culotte de nankin, c'est celui que

j'avais admiré revêtu d'un brillant uniforme, avec un si grand air de dignité et de bonté, répondant aux acclamations enthousiastes de la foule, c'est là le Roi!... C'était aussi le père de famille. Avec quelle bienveillance affectueuse il nous accueillit! Lui-même, il nous conduisit à travers les galeries, nous donna l'explication de chaque sujet. Je voudrais bien aujourd'hui me les rappeler, ces explications, surtout quand je passe devant les toiles consacrées à l'histoire de la Révolution, signées Couderc, mais composées, disposées, presque dessinées dans tous les détails de costumes et de physionomies par Louis-Philippe I[er], roi des Français. « Monsieur Couderc, avait dit le Roi, à cette époque un tel n'avait pas de barbe; j'y étais; je l'ai remarqué; rasez-moi donc ce menton!... Comment! vous avez fait asseoir un tel ici? mais il était là-bas, à droite, sur cette banquette. Remettez les gens à leur place. La vérité historique est dans tout, monsieur Couderc; aussi, vous rendrez à ces vêtements la forme et la couleur qu'ils doivent avoir : ils étaient verts et non rouges. — Ah! Sire, s'écriait le peintre avec désespoir, mais du vert ne peut aller sur un fond bleu! Votre Majesté va me condamner à repeindre ma toile! — Eh bien! vous la repeindrez, monsieur Couderc, et je vous assisterai dans votre travail. » Il fallait s'exécuter. « Ce diable d'homme! disait quelques années plus tard l'artiste en s'arrêtant devant son œuvre. J'avais fait un bon tableau : il m'a forcé d'en faire, avec lui, un — excellent. »

Puis, on goûta. Vous aviez fourni les vins, Monseigneur. Puis, on nous avertit, — il pouvait être cinq ou six heures, — que le Roi nous attendait dans la

salle de spectacle, dans cette même salle où se discutent aujourd'hui la rançon et les misères de notre France. Nous marchions de surprise en surprise, à travers de vraies féeries. La salle était éclairée *a giorno*. Nous prîmes place dans les loges, ravis qu'on nous laissât promener les doigts sur les rebords en velours rouge. Le Roi se tenait debout au balcon. Il nous remercia de la visite que nous lui avions faite; il nous parla en prince, en ami et en père. De son allocution, à vrai dire, je serais assez embarrassé de rendre compte, car je n'en ai retenu qu'une partie, et c'est probablement votre faute, Monseigneur, ou du moins celle du vin de Champagne, que vous nous aviez fait servir abondamment. La partie du discours que j'ai retenue mérite bien d'être rapportée. « Rien n'est plus intéressant, dit le Roi, que vos luttes scolaires, rien n'est plus honorable que leurs résultats, parce qu'ils sont la récompense méritée de progrès et d'efforts persévérants. Aussi, la Reine et moi, sommes-nous fiers des succès obtenus par nos enfants. Je vais même à ce propos commettre une indiscrétion. Dans l'appartement de la Reine se trouve un cabinet où on peut croire qu'elle a renfermé ce qu'elle possède de plus précieux, tant il est bien gardé. Eh bien! mes amis, voulez-vous que je vous dise ce que la Reine y a mis et ce qu'elle a de plus précieux? Ce sont les couronnes remportées par les princes, ses fils, dans vos luttes scolaires. » . . . . .

Tel était, vous le savez, Monseigneur, le langage que le Roi des Français tenait, en ce temps-là, à la jeunesse du pays. Tous les colléges de Paris furent successivement l'objet de la même faveur et du même

honneur. Le Roi témoigna à leurs élèves une égale bienveillance, une égale sollicitude pour leurs études. S'il eût pu, j'en suis sûr, il eût invité la jeunesse des départements tout entière à venir le voir, et il eût conduit dans ces galeries du palais de Versailles toutes les espérances de la France au milieu de toutes ses gloires.

Les actes étaient alors en conformité avec les paroles. Il n'y avait pas de plus infatigable travailleur que le Roi. Il tenait tête en quelque sorte à ses ministres, pouvant causer à fond avec chacun d'eux des affaires de son département; exposé parfois à les leur enseigner, jamais à recevoir de leçons. Il avait appris le travail, dès sa tendre jeunesse, de sa gouvernante, madame de Genlis, écrivain que, sous le rapport du talent, je n'oserais, certes, comparer à votre ancien précepteur, M. Cuvillier-Fleury, mais qui ne lui était point inférieure par la puissance du travail, ayant comme lui marqué la marche des ans par le nombre de ses œuvres littéraires, plus pressée de produire à mesure que la trame de la vie s'était réduite sous l'ardeur fiévreuse de sa main diligente. Votre auguste père avait appris d'elle beaucoup de choses dont aucune ne lui fut inutile, et, entre autres, la géographie, parce que, en ce temps-là, les Français qui devaient faire la guerre ne dédaignaient pas cette science modeste, et que les généraux eux-mêmes se donnaient la peine de ne point l'oublier, comme ils l'ont prouvé à l'Argonne et ailleurs. Rien cependant ne pouvait faire supposer au jeune soldat de Jemmapes et de Valmy qu'il aurait un jour à l'enseigner pour vivre. Il se soumit à cette exigence de la fortune, et c'est à elle qu'il faisait

gaiement allusion dans une circonstance que M. Guizot a rapportée dans ses *Mémoires*. On se promenait dans un des jardins de la Couronne. La Reine veut manger un fruit qu'elle a détaché de l'arbre, mais il faut un couteau pour le peler; personne n'en portait sur soi. Le Roi se fouille et en présente un. « Lorsqu'on a été réduit à gagner quarante sols par jour, dit-il en souriant, on a toujours un couteau dans sa poche. »

Plus heureux que lui, Monseigneur, vous avez toujours eu au moins quarante sols dans votre poche, mais personne n'eût été plus capable que vous de les gagner au besoin. Ce que vous vous étiez montré au collége, vous l'avez été partout, *primus inter pares*, le premier parmi vos égaux, en vertu d'une inégalité permise aux yeux mêmes des plus farouches égalitaires : celle du savoir. Quel prince montra avec plus d'éclat l'utilité de l'étude, la dignité du goût, la convenance du travail pour adoucir les rigueurs d'un long exil et des douleurs plus cruelles encore! Dans toutes les voies où se porte la noble activité de l'esprit de l'homme, on était certain de vous rencontrer, et on se trouvait en présence d'une sorte d'ubiquité intellectuelle. Ici, archiviste consommé, publiant : *Une Chasse sous le roi Jean* et l'*Inventaire des meubles du cardinal Mazarin;* ailleurs, historien profond, observateur impartial des faiblesses humaines, élevant à la gloire de la maison de Condé, dont l'héritage moral ne pouvait tomber en de plus dignes mains, un des monuments qui recommanderont notre temps malheureux à l'estime de la postérité. Je ne dis rien de vos *Études militaires*, de ces aperçus politiques publiés dans l'*Étoile belge*, au fur et à me-

sure de l'accomplissement de nos destinées sous le second Empire, et dans lesquels brillent la pénétrante sagacité, la clairvoyance patriotique d'un jugement qu'aucune passion ne trouble, et qu'éclaire une érudition des choses du passé qui peut-être n'a pas d'égale.

En France, on ne pouvait lire ces lettres, qui auraient donné la plus haute opinion de votre intelligence politique. On vous croyait plus préoccupé de vos goûts artistiques et littéraires que des actes du gouvernement d'alors. Quelle activité ne déployiez-vous pas pour disputer les chefs-d'œuvre de l'art, les plus beaux livres, les plus précieux manuscrits, à ces collections splendides que l'étranger a souvent enrichies à nos dépens, et d'où rien de ce qui est entré ne peut sortir! Quand ils voyaient une de ces merveilles se diriger vers votre résidence de Twickenham, les amateurs les plus ombrageux se réjouissaient : « Voilà du moins disaient-ils, une admirable chose qui ne sort pas de France et que nous reverrons à notre aise. » Ils avaient raison de penser que la France était partout où vous étiez; mais ils avaient tort de supposer qu'il pût y avoir chez le duc d'Aumale, fût-il le plus clairvoyant, le plus délicat des amateurs en matière d'œuvres d'art et d'esprit, une autre passion que la passion de la liberté et de la patrie.

Il me semble, Monseigneur, que je me laisse aller, Dieu me pardonne! à vous parler un peu comme à un prince qui aurait la dispensation des grâces, ou comme à un récipiendaire sous lequel on amoncelle ces nuages d'encens qui forment le siége où s'endorment les Immortels. Je n'ai reçu de vous aucune faveur et n'en attends qu'une seule, celle de vous revoir; et ce n'est

point ma faute si vous êtes du petit nombre de ceux auxquels on ne peut rendre justice sans paraître les flatter. En vous louant, je serais plus justement suspect d'avoir voulu vanter, avec une exagération présomptueuse, notre jeunesse, notre génération, notre temps. Plus vous avez de mérite, plus vous leur avez d'obligations. L'exemple du travail, de l'ordre, de la sagesse, descendait du trône; toutes les vertus vous vivifiaient de leur chaleur; la patrie était honorée, heureuse et riche; on marchait à l'avenir d'un pas qu'une impatience folle n'avait point encore précipité; la bourgeoisie croyait à la démocratie, et la démocratie croyait au progrès pacifique. Au talent que vous possédez dans l'art d'écrire l'histoire, eurent part les leçons des Augustin Thierry, des Guizot, des Thiers. Si vous êtes un raffiné en art, vous devez beaucoup à nos contemporains Paul Delaroche, Ingres, Ary Scheffer, Horace Vernet; — et aux poëtes, Monseigneur, à ces hommes divins, combien ne leur avons-nous pas d'obligations! Toutes les cordes de notre âme ont été touchées par eux à l'âge qui leur donne tant de sonorité et de puissance. Elles ont porté nos aspirations en haut, loin de la boueuse matière. Pour moi, quand je compare ma jeunesse qui a chanté avec les poëtes, à cette jeunesse de l'Empire qui n'a eu ni poëtes, ni chants, que ceux de M. Offenbach, je me sens tant de reconnaissance pour ces pacificateurs harmonieux de l'esprit et des sens, pour Alfred de Vigny, pour Victor Hugo, pour Lamartine surtout, que j'arrive à oublier que l'auteur des *Méditations poétiques* est devenu l'auteur du 24 Février, le parrain de ce suffrage universel qui a eu pour fils le Césarisme, et pour fille la Commune.

Et pourtant, Monseigneur, c'est à partir du 24 Février que les poëtes n'ont plus chanté, et que vous avez été chassé de cet empire, ouvrage de vos aïeux, dont vous étiez un des utiles serviteurs. Vous êtes parti emportant en vous l'esprit de la France, qui est déjà devenu, après moins de vingt-cinq années, la vieille France — bourgeoise, libérale, parlementaire. Comme les hommes qui viennent d'un pays salubre, vous avez gardé l'enveloppe de la pure atmosphère que vous aviez respirée. Aussi il m'a semblé un instant, en apprenant votre retour, que les choses avaient soudain remonté leur cours naturel, et que tout revenait avec vous, même ma jeunesse, que je regretterais si quelque chose, après un demi-siècle de vie, paraissait digne d'un regret. La France pourtant était belle alors! Conquérante pacifique de l'Europe par ses institutions, sa littérature et ses arts; monarchie tempérée où, malgré le vice du régime électoral, montait lentement dans les veines du corps politique, sous la pression irrésistible des droits du travail, la sève démocratique. Du temps de ce roi que les hableurs de la politique aimaient à narguer, en l'appelant le Roi de la paix à tout prix, quoique tout le monde s'accommodât de cette paix aussi bien qu'elle s'accommodait avec la dignité et l'intérêt de la France, les familles élevaient les enfants en sécurité, les mères économisaient jusque sur leur toilette pour faire la dot des filles, et les pères, en voyant grandir leurs fils, se réjouissaient de la force de leur bras, parce qu'ils espéraient y trouver l'appui de leur vieillesse. Aujourd'hui, qui est fier d'avoir des fils? qui est certain de les conserver? La mère ne sourit plus à sa fille au moment où, sortie de ses entrailles, elle ouvre les yeux à la

douce lumière du jour; elle soupire en pensant qu'elle enfantera comme elle, et qu'elle ne sera féconde que pour la mort. Sur cette terre que toutes les générations, depuis quatorze cents ans, ont successivement honorée et agrandie — une seule exceptée — tout homme vivant porte le stigmate de la flétrissure de la patrie mutilée. Pour les spectateurs de tant de désastres, ils ne se justifieront jamais d'une inaction forcée ou volontaire qui a eu de telles conséquences; et quant aux autres, combattants malheureux, aux plus braves eux-mêmes, la défaite a laissé un doute, car ils se demandent si les morts ne sont pas les seuls qui ont fait leur devoir tout entier. Ah! pauvres morts! pauvres dupes! disent les Français cosmopolites habitués, à l'heure du péril, à emporter la patrie à la semelle de leurs souliers, en Belgique, en Angleterre, partout où on ne se bat pas. Lorsque le poids de l'épée eut fixé celui de la rançon, ils rentrèrent en déclamant, la main sous l'aisselle gauche, les vers de Voltaire :

> A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!
> Dans quel ravissement je revois ce séjour, &c., &c.

Avec eux ont reparu les drôlesses et les drôleries auxquelles nous devons la seule célébrité qui nous reste. On danse sur le sol encore imprégné de sang; on danse sur la terre des tombes à peine fermées! Et cependant roule au-dessus de nos têtes, dans son immensité menaçante, l'œuvre du siècle, l'invention fameuse qui console de tout : le suffrage universel. Comme un fleuve dont le caprice se fraye à chaque saison un lit nouveau, il oscille entre les deux rivages, dont l'un s'appelle le passé et l'autre la barbarie, prêt,

en remontant vers la source des temps, à nous jeter sur les débris fossiles d'un monde, ou, en courant vers l'avenir, à frapper de ses vagues impies les sommets qu'entoure la vénération humaine, dût-il, si c'est l'unique moyen de les faire disparaître, les couvrir des ruines de la patrie. La France se laisse porter sur ces abîmes aux eaux tantôt dormantes, tantôt furieuses, également chargées des fanges démagogiques. Les cœurs tremblent, le regard n'interroge plus les cieux; il observe avec inquiétude les récifs au-dessus desquels glisse le navire : les bras sont inactifs, les lèvres muettes. Il semble que le hasard ait détrôné Dieu et imposé son inconnu à l'activité entreprenante du libre arbitre. Jamais le sentiment de l'impuissance des efforts individuels n'a pénétré à ce point la conscience humaine; jamais le fatalisme oriental n'a créé une plus grande paralysie de la volonté. Que faire? comment exprimer ouvertement une idée que tout le monde a en soi et qui s'est soumise à la tyrannie du fait? Le grain de sable fera-t-il la loi à l'ouragan? Non; il attendra son sort sur le rivage, inerte, sous le flot qui le submerge. Voilà le secret de tant de découragement et de tant d'abstentions. L'historien, quand il rencontre ces intermittences dans l'existence d'un grand peuple dévoyé, ne sait que penser. Est-ce là le crépuscule qui précède la nuit éternelle? Sont-ce les ténèbres où se recueille le jour qui va paraître? Supplice affreux qu'un pareil doute! Plus il regarde à travers ces ombres, plus ce qu'il croit voir augmente son anxiété. L'indifférence pour le bien et pour le mal chez une nation qui semble avoir perdu la force d'aimer et de haïr, comme celle de récompenser et de punir, et

qui s'est habituée à n'accorder ses faveurs qu'à ceux qui ont commencé par la violence du crime à les lui arracher; l'honnêteté politique qualifiée de niaiserie, le scrupule d'hypocrisie, l'abnégation de duperie; la science de gouverner les hommes assimilée à la science de les tromper; une insouciance de la chose publique qui n'a d'égale que l'ardeur avec laquelle chacun la sacrifie à son intérêt particulier; le sentiment du devoir oblitéré, la discipline bravée par les révoltes de l'orgueil, l'irresponsabilité des fonctions passée en habitude, l'instruction publique cahotant dans des ornières effondrées, nulle force dans l'autorité, nul prestige autour du mérite et de la vertu; les supériorités suspectes quand elles ne sont pas conspuées; pour gouverner, des vieillards, les seuls hommes, puisqu'il n'y a point eu de virilité dans la jeunesse; une bourgeoisie sans cœur, un prolétariat sans patriotisme, qui prend ses convoitises et ses appétits pour des principes; chez ceux-ci, de sourdes colères, trop souvent justifiées, contre le capital; chez ceux-là, une arrière-pensée d'émigration au premier péril, trahie par la prévoyance des coffres qui s'emplissent d'or, des portefeuilles qui se bourrent de valeurs étrangères; aucun signe d'une régénération prochaine; aucun repentir des fautes commises, aucune résolution de n'y plus retomber; la lâcheté encouragée, le crime impuni; la légèreté, la dissipation, la présomption — cyniques comme auparavant, et les mêmes abus, la même incurie, le même dédain du savoir, la même absence de contrôle partout, le même luxe de rouages administratifs inutiles, les mêmes plaies morales auxquelles il faudrait appliquer

le fer chauffé à blanc, si l'on voulait rendre aux chairs flétries la sensibilité et la vie, et qu'on se contente de laver avec de l'eau de guimauve pour tout remède !

Ah ! Monseigneur, aux yeux qui se fatiguent à regarder ces misères et ces décrépitudes à travers les ténèbres de l'heure la plus sombre de notre histoire, il est permis de se fermer quelquefois ; la réalité triste du présent échappe alors ; la vision du passé embellie par les regrets, animée des joyeuses clartés de l'aube de la vie, se dresse devant nous, et c'est un soulagement, si ce n'est pas un rêve, que de se souvenir !

DAUBAN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE HENRI PLON, RUE GARANCIÈRE, 8.

LETTRE SUR L'HISTOIRE

DE LA

MONARCHIE DE JUILLET

A

M. LE DUC D'AUMALE



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 13 ET 17, GALERIE D'ORLÉANS.

1861

LETTRE SUR L'HISTOIRE

DE LA

MONARCHIE DE JUILLET

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Cie,

RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, 3.



LETTRE SUR L'HISTOIRE

DE LA

MONARCHIE DE JUILLET

A

M. LE DUC D'AUMALE



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-EDITEUR

PALAIS-ROYAL, 13 ET 17, GALERIE D'ORLÉANS

1861

LETTRE SUR L'HISTOIRE

DE

LA MONARCHIE DE JUILLET

I

Monseigneur,

Un des besoins les plus apparents que trahit la plume princière qui vient de tracer une précieuse lettre sur l'histoire de France, c'est incontestablement celui d'une grande publicité, et je crois servir les vœux intimes de Votre Altesse, en me permettant une réplique à de si hautes assertions.

Je me sers du mot assertions avec quelque dessein prémédité, parce que tout ce que contient cette mémorable épître est dit avec une force d'assurance qui ne peut admettre une autre expression pour les qualifier. Nous examinerons si elle est réellement applicable.

Je vais donc moins m'adresser au Prince qu'à l'historien. Comme tout appartient à l'histoire, l'histoire ap-

partient à tous, à la condition loyale, toutefois, de n'en point faire une source d'erreurs et d'exagérations. Je suis convaincu, Monseigneur, que vous ne serez pas d'un avis contraire.

Votre interlocuteur se posera donc aussi en manière d'historien, après en avoir demandé humblement pardon à Tacite et à M. Thiers, formalité que la hauteur de votre rang a sans doute dispensé Votre Altesse de remplir.

Je prends donc la liberté d'ajouter à votre enseignement quelques mots sur votre histoire de France. Pourquoi n'aurais-je pas aussi la mienne? Je ne serai pas le dernier à faire des histoires.

Je me hasarderai d'abord à trouver au moins étrange qu'un Prince aussi bien élevé que passaient pour l'être les fils du roi Louis-Philippe, vienne, dès le début, l'insulte à la plume, exhumer dans des termes où ne perce pas une véritable urbanité princière, les souvenirs d'une captivité causée par un courage dont plus d'un autre n'a pas osé suivre l'exemple. S'il est mal de reprocher des bienfaits, il n'est pas bien non plus de rappeler des rigueurs. Mais, en vérité, j'aurais tort de me formaliser à propos de ce souvenir rétrospectif de Ham, auquel la France doit peut-être la plus grande part de son bonheur et de sa gloire d'aujourd'hui. Si des fils de roi, que nous ne nommons pas, avaient, à un moment donné, eu l'éner-

gie d'affronter de semblables épreuves, qui sait s'ils en seraient réduits aujourd'hui à écrire, sous les ombrages d'un parc anglais, des essais sur l'histoire de France, avec de l'encre britannique?

Vous dites vrai, Monseigneur, en déclarant qu'exilé de votre pays sans avoir mérité votre sort par aucune faute, — il s'en était commis assez sans vous, — vous n'étiez connu de la France que pour avoir été élevé sous son drapeau, dont vous avez été violemment séparé. — Mais, d'abord, prenez-vous en aux auteurs de cette violente séparation, et n'invoquez pas le droit toujours sacré de défendre sa famille attaquée, en vous attaquant vous-même à d'autres qu'à ceux qui l'ont fait descendre d'un trône mal défendu. Vous n'adressez pas un mot de reproche à la démocratie de 1848. Les Ledru-Rollin, les Louis Blanc, les Flocon, les Albert trouvent grâce devant vous, et vous ne réservez vos foudres historiques qu'à ceux qui, modérateurs dans ces jours de saturnales politiques, ont rétabli l'équilibre et rendu aux institutions leur ressort et leur exercice.

Vous ne ménagez pas les termes et vous poussez les insinuations à outrance; quand vous attaquez, Monseigneur, vous en prenez largement, à votre aise, comme un homme qui parle de loin; quand vous vous défendez, quand vous cherchez à tourner au profit de votre cause des griefs qu'a consacrés l'histoire, vous êtes pour votre maison d'une indulgence et d'une partialité dont vous êtes loin de faire

preuve à l'égard d'autrui. L'histoire, puisque nous sommes sur ce terrain, n'est pas chose facile à faire, mais elle est encore plus difficile à défaire. C'est le registre des temps, et ce qui s'y trouve inscrit est à l'abri de la pierre-ponce et du grattoir. Il s'y trouve des pages pour les d'Orléans comme pour les Napoléons. Les unes ainsi que les autres resteront pour être examinées à leur véritable jour. Ne vous offensez pas du rapprochement, Monseigneur, vous qui, en quelques mots despectueux et contempteurs, faites si bon marché de cette soi-disant dynastie où, prétendez-vous, « il n'y a plus de Bonaparte, il n'y a que des Napoléons. » Que Votre Altesse se détrompe, il y a toujours un Bonaparte dans chaque Napoléon, et presque toujours un Napoléon dans chaque Bonaparte.

II

Les d'Orléans, Prince, n'offrent-ils pas dans leur histoire des comparaisons où l'avantage pourrait leur être victorieusement discuté? Les d'Orléans sont-ils bien venus à

faire des reproches qu'il est si facile de leur rétorquer, à produire des récriminations hautaines qu'on pourrait avec si peu d'efforts retourner à leur adresse? Ne remontons pas trop haut dans l'histoire. Mais, depuis moins d'un siècle, Monseigneur, cette branche cadette des Bourbons n'a-t-elle pas, par plus d'une énormité, prêté le flanc à la juste critique dont ses descendants paraissent seuls se croire le droit de faire usage? Vous êtes revenu mal à propos sur le compte de cet aïeul de sinistre mémoire, pour pallier sa vie et apitoyer sur sa mort méritée. Vous avez presque présenté comme une simple faiblesse l'acte régicide qui pèse sur son souvenir. C'est d'un bon fils, mais d'un mauvais historien; il est beau d'avoir l'amour de sa maison, mais il faut aussi avoir celui de la vérité. Il eût mieux valu laisser retomber le voile sur ce lugubre portrait de famille.

Le Roi, votre père, Monseigneur, alors duc de Chartres, ne suivit-il pas les errements paternels, quand il disait à la Convention, qui tenait devant elle le royal patient : « *Ne l'écoutez pas, Citoyens, il nierait tout.* » Ces paroles n'étaient-elles pas un prélude aux événements qui mirent, trente-sept ans plus tard, la couronne des successeurs de Louis XVI sur le front de Louis-Philippe, duc d'Orléans?

Votre Altesse s'est exposée, permettez-moi de le lui faire respectueusement observer, à ces évocations dou-

loureuses, par la forme provocatrice de son style et par l'acerbe interprétation de faits qu'il n'était ni juste ni à propos de mettre en cause. Elle n'a respecté ni les hommes ni les choses, elle s'est plu à flageller à tort et à travers, sans réfléchir à la conséquence forcée que devait entraîner ces paroles. Cette conséquence était inévitable; vous ouvriez, Monseigneur, un vaste champ aux récriminations; elles ne pouvaient être que dures et sévères, tout en ne sortant pas, comme le veut la loyauté, des vérités de l'histoire. Vous avez dispensé vos contradicteurs de ménagements et de compositions; vous avez été virulent à l'excès, votre ironie colère et blessante visait trop à l'humiliation pour qu'il fût permis de demeurer dans toutes les réserves d'une discussion mesurée en présence d'allégations dépourvues de toute mesure et de toute convenance.

Vous avez mis le pied sur un terrain dangereux, nous vous y suivrons.

Nous ne parlerons plus de cette ère terrible où la France, à l'instar de l'Angleterre, fut épouvantée, avec le monde entier, par les plus effroyables attentats. Cette période sanguinaire a bien assez d'un épisode et nous regrettons que ce soit un prince de votre race qui nous en ait fourni le sujet.

Nous ne parlerons pas davantage des héroïques épopées de la République et nous nous abstiendrons à cette place

de faire l'apologie de cette grande phase napoléonienne qui plaça, malgré toutes les dénégations jalouses et intéressées, cette patrie qui vous est si chère, au pinacle de la gloire et de la force.

Nous passerons, si Votre Altesse le permet, à cette époque où votre famille revint de l'exil, sur le sol de cette France, dont le chef de votre maison devait un jour, par sa haute habileté, devenir le souverain et fournir dix-huit années de règne.

Les ducs d'Orléans, jusque-là Altesses sérénissimes, furent élevés au titre d'Altesses Royales par la branche aînée des Bourbons régnant encore, mais devant bientôt, en échange de l'élévation qu'elle donnait à votre maison, tomber d'un trône dont elle vous avait rapprochés. Une fois sur les marches de ce trône, il devenait plus facile d'y monter. Le chef de votre maison, en bon père de famille, songea, dit la chronique d'alors, à l'avenir de ses enfants et chercha à réaliser ce précepte qu'on ne saurait jamais trop accroître leur patrimoine. Les salons de ce Palais-Royal, que vous reprochez à son nouvel hôte avec un dépit peu déguisé, souffrez qu'on le remarque, s'emplissaient de certains partisans qui, plus tard, ajoutant la main-d'œuvre au conseil, perpétraient l'avénement à la monarchie au plus proche parent du vieillard qui partait pour l'exil où il devait mourir. *Talis pater, talis filius*, murmura-t-on alors. Mais je m'aperçois que malgré moi je reviens à 93.

« Mais, pouvez-vous me répondre, Monseigneur, c'est
« porté sur le trône que mon père s'y est assis. Lieute-
« nant général du Royaume, tel fut le titre que prit son
« initiative et c'est le vœu général qui convertit cette
« qualité de transition en celle de souverain définitif. »

Qu'entend Votre Altesse, s'il vous plaît, par ce mot élastique de vœu général, est-ce le vote des 221 qui représentait par hasard les vœux et la volonté de la France ? 221 sur trente-quatre millions d'individus ! Voilà une majorité respectable, si on la compare au suffrage universel donnant des millions de voix à cet élu providentiel qui, lui, ne monta pas au pouvoir par l'escalier dérobé, et peut se dire à la face du ciel et des hommes, Souverain par la grâce de Dieu et la volonté nationale.

N'importe, voilà Louis-Philippe sur le trône, laissons-l'y jusqu'à ce qu'il en tombe à son tour, sans nous abstenir toutefois d'examiner de quelle manière il s'y maintient.

On ne peut le nier, Monseigneur, votre père fut élu roi par une poignée de députés factieux, et cette élection fut approuvée par ce quasi-mutisme populaire qui est l'expression du *Qui ne dit mot, consent.* Quoi qu'il en fût, il était roi ; mais la royauté qu'il inaugurait était sans base et sans changement durable. Aux nouvelles royautés, Monseigneur, qui ont la prétention de fonder des lignées royales, il faut bien des choses ; il faut d'abord s'identifier avec son époque et les sociétés de son temps ; il faut que

ces nouvelles races royales, pour continuer et devenir dynastiques, se confondent avec ces sociétés et naissent des mêmes principes et des mêmes révolutions; puis il faut qu'elles s'associent à ses gloires et aux phases héroïques des nations qu'elles entendent gouverner, et enfin qu'elles aient en elles ce génie créateur de tous les modes qui peuvent civiliser et régir ces sociétés pendant toute la durée que la Providence accorde à chaque période sociale. Les Capétiens, par exemple, ont eu pour pavois les boucliers des grands feudataires dont ils étaient les pairs. Leurs noms et leurs actes furent associés aux gloires épiques des croisades et des grandes guerres de leur temps. Leur dynastie a été pour ainsi dire fondée par leur assimilation aux grandeurs de la nation. Ils se sont confondus en elle, et cet état de choses s'est continué jusqu'en 1789. Mais comme tout a une fin, la grande parabole parcourue depuis Hugues-Capet, après avoir eu son apogée sous Louis XIV, déclina et s'engloutit complétement, deux règnes plus tard, sous d'augustes et déplorables malheurs!

La vérité a quelquefois besoin de revêtir une forme triviale dans ses énonciations, Monseigneur : *faire du neuf avec du vieux* est chose difficile. Après la Restauration, votre père tenta vainement de constituer un gouvernement en harmonie avec les idées des sociétés modernes. Il lui manquait tous les éléments que nous avons indiqués pour

cela. Son pavois ne fut pas les boucliers des grands feudataires ; il ne fut pas davantage les millions de voix de la nation française ; il se fonda sur le pavé des rues de Paris que soulevaient les mains calleuses des ouvriers lancés à l'émeute pour toute autre chose que l'élévation de votre race qui n'avait pas à mettre en relief de ces épopées glorieuses qui enivrent les jeunes générations. Elle n'apportait pas dans le temple de la Justice de ces tables de la loi qui donnent aux peuples de nouvelles garanties et de solides sauvegardes. Comme l'a dit un homme d'État, *la royauté de votre père s'est couchée dans le lit de l'Empire.*

On se demande qu'a produit, qu'a laissé la monarchie de Juillet? Dès souvenirs où l'orgueil national, — qui pourra le nier? — s'est vu considérablement abaissé, par suite de ce système humiliant de concessions qui rendait la France tributaire et moralement vassale des nations dont elle devait toujours marcher l'égale, sinon la maîtresse. Nous avions l'alliance de l'Angleterre, direz-vous, comme vous l'avez aujourd'hui ; avec cette différence, répondrons-nous, que le gouvernement de Juillet marchait toujours après elle et que le gouvernement impérial marche à côté d'elle. Non, votre royauté orléaniste ne pouvait durer, parce qu'elle péchait par la base, parce qu'elle avait son pied d'argile dans son peu de raison d'être et dans son défaut de popularité. Jamais cette royauté, qui ne pouvait être que transitoire, ne s'était pour ainsi dire incarnée à la nation. Elle

s'était imposée, avec l'aide des circonstances, dans un état de chômage politique où on eût presque accepté le premier venu. Les révolutions ont toujours leurs moments de stupeur, et les peuples, comme les individus que viennent d'ébranler une grande secousse, s'influencent facilement et se laissent faire. Telle a été la première condition de l'avénement au trône de la famille d'Orléans, avénement préparé de longue main par de sourdes menées. Elle a trouvé les portes des palais des rois mal gardées, elle y est entrée; elle a trouvé le palais vide, elle s'y est installée; elle a trouvé le trône vacant, elle s'y est assise. Le pouvait-elle ? le devait-elle ? Oh ! nous ne nierons pas qu'il a fallu déployer beaucoup d'habileté pour rendre viable cette nouvelle royauté. Il a fallu surtout trouver dans certains esprits une grande dose de corruption venant en aide à cette improvisation hardie qui portait dans son sein tous les germes d'une consomption prématurée, et qui pourtant a duré un assez grand nombre d'années, jusqu'au jour où le chef de cette royauté, par un retour des choses d'ici-bas, fut forcé de prendre furtivement, dans un de ces véhicules vulgaires qui, dix-huit ans auparavant, l'avait conduit aux Tuileries, la route de l'exil que l'auguste chef de sa maison avait au moins parcourue avec toute la majesté d'un roi.

La dynastie napoléonienne, c'est autre chose; elle représente la société moderne. La France du dix-neuvième

siècle s'associe aux Napoléons dans les victoires d'Égypte, d'Italie, d'Allemagne, d'Orient, du monde entier. Toute la grande organisation gouvernementale qui régit la France ne provient-elle pas de l'auteur de cette dynastie napoléonienne. Notre société vivante n'a-t-elle pas eu réellement en lui son Charlemagne? Épée et génie, tout se ressemble dans les deux empereurs. Victoires splendides, institutions immenses, les capitulaires et le Code Napoléon! Le Charlemagne moderne a été plus que l'autre le maître du monde et comme lui a été le législateur de la France.

Si l'habitant de nos campagnes avait dans sa cabane le portrait du héros et les images de ses conquêtes, le magistrat avait dans le temple de la justice ces tables de la loi auxquelles nous faisions plus haut allusion et que le grand homme a baptisées de son nom glorieux. Vous nous permettrez, Monseigneur, de trouver plus logique que le sentiment populaire appartienne au nom de Napoléon qu'à celui de tout autre souverain. Le cœur de tout Français s'exalte au souvenir des Pyramides, d'Arcole, d'Austerlitz et de tant d'autres triomphes; il n'y a pas un enfant qui ne compte dans sa famille un de ces soldats dont le grand capitaine a fait des héros. Ce nom, dont un orgueil de race voudrait faire si bon marché au profit de ses prétentions, est donc passé dans le sang de la nation. Aussi après l'ouragan de 1848, lorsque chacun de nous cherchait un pilote, nous n'avons pas été le prendre dans les

pavés d'une émeute; mais l'épée, la bêche et le métier se sont réunis en faisceau pour faire à un Napoléon, Monseigneur, le plus glorieux et le plus solide des pavois.

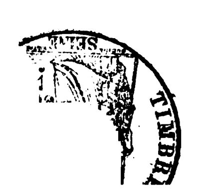
III.

Mais quittons, Monseigneur, des considérations générales, et puisque, nous aussi, nous écrivons une lettre sur l'histoire de France, passons aux faits qui ont donné leur signification particulière au gouvernement de Juillet.

Ce gouvernement comprit tout d'abord qu'il ne trouverait de refuge, de ressources réelles, que dans l'évocation de ces souvenirs impériaux dont Votre Altesse faisait si peu de cas ces jours derniers. De grands noms sortis de l'empire, militaires, administratifs, judiciaires, furent environnés de coquettes séductions. Voyez pourtant ce que c'est que la force de la vérité. On colora la continuation cadette du régime écroulé d'un certain vernis napoléonien qu'on savait être du goût de la nation.

Le premier soin du roi votre père fut — quelle noble humilité et quel détachement des vanités humaines! — de gratter son écusson et d'en effacer les séculaires et symboliques fleurs-de-lys, ces armes uniques et immaculées des vieux Bourbons. Nous conviendrons que notre empereur, élu par la nation en masse, n'a pas imité la vertu et le courage de votre père, et que son premier soin, à lui, a été de replacer sur tous les écussons visibles par la nation, l'aigle, cet emblême de la gloire française qui compose aussi à lui seul les armes de la dynastie impériale.

Les premiers temps de la royauté de Juillet ne furent pas sans être rudement agités. Tous les hommes ont déploré et condamné les tentatives coupables auxquelles la démagogie se livra et les émeutes sanglantes qui jetèrent la consternation à Paris et à Lyon. Mais quoique ces signes de protestations violentes fussent réprouvés par la conscience publique, ils n'en accusaient pas moins les inspirations hostiles que jetait dans les classes inférieures cette monarchie nouvelle que l'on ne pouvait admettre, que repoussait l'esprit public qui ne trouvait rien en elle qui pût dans son passé légitimer son présent. Rien de semblable ne s'est produit depuis que le suffrage universel a placé sur le trône un membre de la famille napoléonienne. C'est que la sympathie populaire, qui ne se commande pas, mais qui se donne, prenait pour lui naissance dans l'adhésion de la nation consultée, c'est que cette sympathie s'est accrue



des grands actes et des faits glorieux qui ont signalé ce règne dont la période accomplie déjà, a fourni d'assez grandes garanties pour en faire présager l'imposant et solide avenir.

Une princesse royale, votre parente et la mère du chef de votre race, poussée par le plus sacré des sentiments, l'amour maternel, cet amour qui donne tous les courages, vient héroïquement braver les fatigues et affronter les périls pour tenter de placer son fils sur le trône héréditaire dont un membre de sa famille, votre père, s'était emparé. La femme courageuse, la mère dévouée, la parente dépouillée, poursuivie à outrance, traquée, cernée et trahie, cachée dans une maison hospitalière, est obligée pour ne pas être impitoyablement brûlée comme par des chauffeurs, de sortir de l'âtre qui lui sert de refuge. Personne n'a oublié l'historique cheminée de la maison de Nantes et cette princesse malheureuse, qui s'était placée en dehors de la loi, nous vous l'accordons ; mais qu'avez-vous fait alors ? Cette princesse, qui vous prime tous par le rang, dont l'apanage royal est à vous et vous profite, vous ne la fusillez pas, il est vrai ; car, comme vous le proclamez bien haut et avec une ironie d'allusion qui ne trouve pas d'écho, vous avez la générosité de ne pas fusiller; mais vous la tuez moralement, vous l'emprisonnez dans une forteresse et vous faites coïncider avec un cruel raffinement, la durée de sa captivité avec la preuve d'un acte qui devait lui enlever son pres-

tige dans l'opinion publique. La conduite de la princesse est maintenant tombée dans l'oubli et presque effacée par le temps, votre procédé envers elle s'est maintenu dans tous les souvenirs jeune et vivace comme s'il datait d'hier.

Vous parlez souvent et beaucoup de votre exil et de celui de votre famille dans votre lettre sur l'histoire de France ; mais que votre Altesse veuille bien comparer les douceurs de cet exil avec l'accueil qu'ont trouvé dans d'autres pays qu'en Angleterre, où l'hospitalité s'exerce comme nulle part ailleurs peut-être, des princes plus malheureux que vous; vous surtout, Monseigneur, qui jouissez plus que vos aînés d'un exil doré, vous à qui est advenu sous votre père, qui s'entendait en matière d'intérêts, l'immense patrimoine de cette illustre maison de Condé, dont le dernier représentant eut la mort imprévue que l'on sait. Je ne veux pour exemple de ce que je viens de dire que ce qui se passa dans notre belle France sous le roi Louis-Philippe, à l'occasion de l'Infant Don Carlos, qui trouva pour hospitalité, la prison dans une ville : Tout le monde se rappelle l'évasion de Bourges.

Parlerons-nous d'Abd-el-Kader? Celui-là n'était pas un prince exilé, fugitif; c'était un noble prisonnier de guerre, un cœur héroïque, dont la gloire vient de revêtir aujourd'hui une forme nouvelle et splendide. Votre Altesse elle-même l'avait envoyé en France avec la parole qu'il y serait

libre. Ce fut par la prison d'Amboise que fut confirmée votre promesse de prince !

Enfin, vos amis ont au moins la consolation d'aller vous voir en Angleterre, sans retrouver, à leur retour en France, un gouvernement qui les flétrisse.

Abordant un autre ordre d'idées, car la multiplicité des imputations que vous accumulez dans votre mémorable lettre, toujours sur l'histoire de France, nous force nous-même à une grande variété de sujets et à des enjambements ou à des retours sur les faits qui y sont groupés d'une façon peu méthodique. — Abordant un autre ordre d'idées, disons-nous, et touchant aussi à cette brûlante question religieuse qui tient aujourd'hui toutes les passions en éveil et tous les esprits en suspens, nous vous demanderons si, par hasard, le gouvernement de Juillet serait bien venu à se donner des airs d'orthodoxie. Si les idées voltairiennes eurent jamais cours en France et y trouvèrent plus d'encouragements partis de haut, ne fut-ce pas sous le règne de votre père, l'un des plus grands voltairiens de son temps. Les d'Orléans, défenseurs du chef de la chrétienté ! Mais leur auteur se souciait bien du Pape et des dangers que son pouvoir temporel ou spirituel pouvait courir ? Il avait autre chose à faire que de la piété, et ses scrupules n'étaient pas grands en matière religieuse. En voulez-vous une preuve, une seule, mais péremptoire et suffisante, Monseigneur, dans un des actes solennels

de son règne et de sa vie de famille ? A qui maria-t-il son fils, l'héritier présomptif de son trône, votre infortuné frère le duc d'Orléans ? A une protestante, femme vertueuse et accomplie, hâtons-nous de le dire, et cet éloge posthume ne nous coûte pas ; mais, enfin, à une protestante, à une hérétique, au point de vue catholique, devant porter dans ses entrailles un futur roi des Français, un futur fils aîné de l'Église !

Quant à l'empereur Napoléon, justifiant ce titre de fils aîné de l'Église, qu'a-t-il fait ? Il a sauvé le Saint-Siége menacé ; il l'a sauvé par les armes ; c'est encore par les armes qu'il le protége et tient ses ennemis en respect. C'est lui qui, dans ce moment d'extrême agitation morale, impose son *quos ego !* aux fermentations qui bouillonnent autour du Vatican. Les d'Orléans laissaient faire ; les Napoléons agissent ou contiennent.

Qui pourra nier que, sans l'Empereur, c'en serait fait depuis longtemps de la Papauté ? Qu'importe d'injustes déclamations ; les faits sont là, debout, éloquents et irrécusables. Les faits, c'est là l'histoire, les commentaires n'ent sont que la broderie.

Que reproche-t-on encore à ce régime napoléonien, mis en cause à propos du discours remarquable d'un Prince de sa famille, qui, du premier coup, se posa aussi en prince de l'éloquence ? Nous ne serons pas longtemps à chercher dans votre factum, Monseigneur, car les griefs

se présentent en foule. Les dépenses excessives, scandaleuses, dont Paris est en ce moment la cause et l'objet? Ce reproche n'est-il pas singulier sous la plume des fils de ce monarque qu'une dénomination populaire appelait le *Roi des maçons.*

Un des plus beaux titres à la gratitude du pays et à son admiration, n'est-ce pas cette transformation presque magique de la première capitale du monde? Le Louvre enfin achevé, ces grandes artères qu'inonde aujourd'hui la lumière, au lieu de ces coupe-gorges immondes où l'ombre continue entretenait le crime et l'insalubrité! Ces magnifiques ponts jetés majestueusement et coquettement sur le fleuve, ces églises bâties et restaurées, ces squares délicieux, ces halles splendides, louvre populaire, ces admirables promenades des bois de Boulogne et de Vincennes, ces phares répandus partout, ne sont-ils pas autant de bienfaits immenses qui légitiment des dépenses, considérables sans doute, mais qui, une fois faites, valent à leur auteur la reconnaissance publique des temps présents et futurs? Le roi Louis-Philippe nous a laissé la rue de Rambuteau, qui rappelle un pénible procès, mais on sera toujours plus fier, ne vous en déplaise, de devoir la rue de Rivoli, le boulevard de Sébastopol et les rues Centrale et Impériale de Lyon, à l'Empereur Napoléon III.

IV.

Rien n'est plus agressif que votre style, Monseigneur malheureusement l'expression n'est pas toujours à la hauteur de votre dépit. Vous tombez facilement dans ce que nous appellerons la contre-urbanité, pour composer un mot aussi poli que possible. Vous perdez la mesure et l'on s'aperçoit que la colère vous aveugle. Vos allusions sur les parvenus ne sont pas de ce siècle, et d'ailleurs, vous oubliez étrangement, en répondant si hautainement au prince qui ne vous parlait pas, à vous, que le sang qui coule dans ses veines est aussi royal que le vôtre, qu'il fut fils de roi comme vous, — mais de cette royauté vous faites peu de cas — que sa mère était princesse royale de Wurtemberg, que ses titres de haute noblesse se sont encore accrus d'une alliance dont vous ne contesterez pas la royale et vieille origine. Pourquoi cette superbe mal placée; pourquoi ces grands airs avec votre égal, Monseigneur?

Oh! quand il s'agit de Votre Altesse, vous êtes bien plus

indulgent, surtout quand vous parlez de votre mérite militaire en cherchant à infirmer celui des autres. Vos infirmations malveillantes pour autrui se transforment pour vous-mêmes en apologies que devrait interdire la plus simple des modesties. Monseigneur, nous voulons bien nous rappeler que vous avez servi en Afrique, sous d'illustres capitaines, que vous y avez rempli votre devoir ; mais veuillez nous faire part de quelques hauts faits dont se puisse parer la carrière militaire d'un fils de roi? L'histoire se tait à ce sujet ; faites-la donc parler. Elle nous dit en revanche, quoique vous attribuiez cette inaction à une vertu civique, que vous étiez l'un des quatre fils de ce roi, renversé de son trône, tous quatre portant l'épée et la laissant dans le fourreau, sans songer à défendre au prix de votre sang, la couronne arrachée du front de votre père, Oh! n'alléguez pas ici l'amour de la patrie et de l'humanité, tout le monde eût approuvé votre courage filial, le pays eût secondé de ses vœux et de son concours des enfants énergiques se faisant tuer, s'il l'eût fallu, pour l'auteur de leurs jours.

Qu'avez-vous fait, vous tous princes d'Orléans, depuis le jour qui vous frappa d'exil? A quelles causes vous êtes-vous dévoués? Avez-vous été à Gaëte vous renfermer dans la citadelle avec votre courageux parent et son énergique compagne? Quelles grandes entreprises avez-vous tentées? En quoi avez-vous essayé de servir l'humanité?

Vous avez joui de ce qu'on peut appeler les délices de l'exil qui donnait à votre jeunesse encore dans sa force le *far niente* et la satisfaction du repos.

Maintenant, pourquoi vous livrer à cette malencontreuse comparaison entre l'état de la France sous la dynastie de de Juillet et l'état de la France sous le gouvernement napoléonien ? Est-ce donc pour vous faire dire que jamais la France ne fut plus abaissée que sous le règne de votre père? Sous ce règne, qui ne se soutenait en bonne harmonie avec les autres puissances qu'à force de concessions et de sacrifices d'honneur et de dignité nationale, qu'était la France? Une nation tributaire et dépendante, sans initiative et sans influence. Vous parlez de l'alliance anglaise. Mais qu'en retiriez-vous de cette alliance équivoque et plâtrée ? Une source continuelle de soumissions ou de condescendances de votre part. Une représentation de l'Angleterre équivalait à l'intimation d'un ordre. Jamais votre père n'eût osé faire un pas que l'Angleterre ne lui eût désigné où il lui était permis d'en laisser l'empreinte. Est-ce aujourd'hui qu'on peut reprocher au gouvernement français un tel oubli de sa dignité, un tel abandon de ses droits. Ne marche-t-il pas libre et fier, s'entendant s'il le faut, résistant s'il le doit, usant à son tour du droit de représentation, et faisant comprendre à l'Angleterre comme aux autres nations du monde qu'il faut toujours compter avec lui.

Sous le règne de votre père, vit-on jamais un ambassadeur de Russie aux Tuileries? Cette puissance ne reconnaissait pas la monarchie de Juillet. Où en est la France d'aujourd'hui avec elle? Après lui avoir demandé compte de 1812 dans les champs de Crimée, après en avoir tiré une glorieuse et éclatante revanche, elle partage avec cet empire la haute suprématie des choses européennes. Un frère du Czar a été l'hôte de la France. La Russie est aujourd'hui notre alliée, et au besoin elle unirait ses armes aux nôtres. Qu'aviez-vous de semblable dans votre temps? La France végétait sous votre régime cauteleux et craintif, elle vit aujourd'hui sous le gouvernement impérial, vigoureux et sans peur.

Qu'est-il sorti de mémorable, de glorieux, de cette période de dix-huit années où le souverain, tout entier à ses affaires de famille, ne s'embarrassait ni de la gloire du pays, ni des destinées futures de cette France qu'il comptait léguer à ses fils pour la gérer comme un héritage et non la gouverner comme un puissant royaume. Vous avez guerroyé en Afrique, bravement, courageusement; notre armée n'est-elle pas toujours la même; mais c'était dans un but conservateur, louable sans doute, puisqu'il maintenait la France dans la possession d'une importante colonie conquise par ses armes, puisqu'il entretenait cette école guerrière où se formaient nos soldats et d'où sont sortis nos plus illustres capitaines.

Mais qu'avez-vous tenté de neuf, de grand, de généreux? Quelle part avez-vous prise à des événements extérieurs d'où la France pouvait retirer un surcroît de gloire? Est-ce le roi Louis-Philippe, aveugle adorateur de la paix à tout prix, qui eût songé à porter les armes françaises en Orient, en Italie, en Chine, en Syrie? Non, sans doute, répondrez-vous, sa haute sagesse, son inaltérable prudence n'eût pas engagé la France dans de semblables luttes dont le résultat pouvait compromettre son présent et son avenir. Avec ce système d'égoïsme et de négation, Monseigneur, avec ce parti pris de n'intervenir jamais dans les questions sociales ou d'humanité, les rois font dégénérer leurs royaumes et s'éteindre dans le cœur des masses toutes les traditions de gloire et de grandeur. Vos prédécesseurs eux-mêmes, qu'on ne taxera pas de princes belliqueux, n'ont-ils pas senti que lorsqu'on régnait sur la France il y avait une première mission à remplir, celle de sauvegarder l'honneur de la nation et de porter haut sa glorieuse épée. Les Bourbons de la branche aînée ont envoyé trois armées de terre et de mer, l'une au secours de l'Espagne, l'autre en Morée et la troisième en Afrique. La France est une puissance éminemment guerrière, et c'est méconnaître son essence, c'est faillir à son instinct martial, que de la forcer à l'inaction quand même, que de la laisser passive et l'arme au bras, quand son honneur l'appelle à prouver qu'elle est tou-

jours la France de Charlemagne, de Philippe-Auguste et de Napoléon.

Un des témoignages les plus significatifs du haut point d'estime où l'empereur Napoléon III a placé la France, c'est le concours des têtes couronnées qui, depuis le commencement de son règne ont afflué aux Tuileries. Avez-vous vu rien de semblable dans votre jeunesse, Monseigneur? ces visites royales et princières, parmi lesquelles nous compterons celle du roi, votre beau-frère, et de Monseigneur le duc de Brabant, votre neveu, ces visites étaient-elles fréquentes à l'époque où Louis-Philippe occupait le palais des rois? La reine d'Angleterre à Paris, rendant visite officielle au neveu et au successeur de l'empereur Napoléon Ier! N'est-ce pas là un de ces faits dont l'histoire offre peu d'exemples? L'Europe étonnée en a pourtant été témoin. Elle est venue à Eu, me répondra Votre Altesse; oui, mais non pas en souveraine; en promenade sur mer, comme on va voir un voisin. Les rois de Portugal, de Wurtemberg, des Belges, la reine de Hollande, le grand-duc Constantin, le prince royal de Prusse, le duc de Saxe-Gotha, la grande-duchesse Marie de Russie, ont été tour à tour les hôtes augustes de Leurs Majestés Impériales. Votre Altesse traitera peut-être notre remarque de puérilité; libre à elle; d'autres y ont vu, comme nous, une grande et haute signification politique, où le côté courtois ne tient qu'une ligne fort secondaire.

Quoi que pourra alléguer la maison d'Orléans, il est une phrase inexorable qui s'est stéréotypée pour elle dans l'esprit des nations et que vous n'effacerez jamais : « Vous ne représentez pas le passé, et vous n'êtes pas l'avenir. » Cette sentence est sans appel, Monseigneur ; elle est passée en force de chose jugée.

V

Vous avez choisi pour péroraison un thème facile à la réplique. Vous avez évoqué ce mot historique : « Qu'avez-vous fait de la France ? »

Nous allons vous le dire, Monseigneur.

Le gouvernement impérial a refait de la France une des premières puissances de l'Europe, voilà pour l'ensemble ; nous déduirons tout à l'heure les détails. Il a rendu à notre pays sa gloire et sa prépondérance, il lui a reconquis l'estime du monde, il l'a fait respecter, il l'a fait craindre, toutes choses que les régimes précédents lui avaient fait perdre ou à peu près.

L'empereur Napoléon III, auteur de cette glorieuse régénérescence, calme et puissant dans son œuvre, ajoute chaque jour un nouveau relief à cette grandeur dont on voudrait vainement contester la vérité et l'éclat.

Il a grandi la France par les armes, pour des causes justes et légitimes. Par un privilége de race, il ne s'en est pas tenu à ce genre de gloire, et sa main s'est appliquée à répandre sur notre patrie des bienfaits que les grands esprits et les grands cœurs sont seuls en droit de dispenser. Le peuple qui éveille sa constante sollicitude, a reçu de son auguste initiative des preuves qui témoignent de l'humanité éclairée de ses aspirations. Il a donné la crèche et l'asile à l'enfant du peuple, aux artisans les Invalides du travail, aux pauvres il a assuré la sépulture durable ; il a fondé des caisses de retraite pour l'armée, le clergé, la vieillesse. Il a donné à l'agriculture la plus puissante impulsion ; il a fait disparaître la distance par la création de nombreux chemins de fer ouverts dans toutes les directions. Il a rendu au commerce l'animation et la confiance.

Ce qu'il a fait de la France? Il l'a faite grande, forte, prospère, vénérée. Il en a reculé les frontières en la dotant de provinces limitrophes dont l'esprit tout français donnera au pays des soutiens nouveaux dévoués et fidèles. Voilà ce qu'il a fait de cette France qu'il avait prise étiolée et sans éclat, marchant à la remorque de l'Europe, telle

enfin que vous l'aviez laissée. Notre patrie est redevenue elle-même, c'est-à-dire *prima inter pares;* votre aïeul Louis XIV avait dit :

C'est Frédéric qui a dit cela —

« Il ne sera plus désormais tiré un seul coup de canon « en Europe sans la permission de la France ! »

Napoléon III peut dire : « Dans le monde entier ! »

FIN

REVUE EUROPÉENNE

RECUEIL

LITTÉRAIRE, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE ET PHILOSOPHIQUE

Paraissant DEUX FOIS PAR MOIS, le 1er et le 15

Par livraison de 14 feuilles grand in-8° (224 pages d'impression)

Directeur : M. AUGUSTE LACAUSSADE

La *Revue Européenne* a rapidement conquis une place importante dans la presse périodique, parmi les recueils les plus estimés; elle doit la faveur qui l'a accueillie dès son origine au concours assidu, au talent consacré des hommes éminents qu'elle compte parmi ses collaborateurs, autant qu'à cette portion notable du public qu'intéressent les travaux de l'esprit et les hautes investigations de la science.

Confiée aux soins d'une direction libérale, éclairée par l'expérience du passé, la *Revue Européenne* a cherché son originalité à une égale distance des sentiers frayés et des innovations bruyantes; elle a voulu tenir compte de tous les éléments, accueillir les hardiesses heureuses, tout en maintenant la tradition et la règle.

A côté des noms les plus autorisés, elle a groupé d'autres noms ou plus jeunes ou nouveaux, à qui n'avait manqué jusqu'ici que l'occasion de se produire.

Quelques-unes des études philosophiques, littéraires, politiques ou économiques qui ont paru dans la *Revue* sont devenues des livres recherchés.

Le mouvement des esprits, les besoins du temps présent, les événements contemporains constatés, suivis, expliqués par des voix dont nul ne conteste l'autorité : tels sont les éléments qui forment dans la *Revue Européenne* un ensemble de publications du plus haut intérêt.

La chronique politique de la quinzaine, soigneusement étudiée, présente aux lecteurs un avantage que chacun peut apprécier, celui de pouvoir résumer avec exactitude la situation, en puisant ses renseignements aux sources les plus directes et les plus authentiques.

Chacune des livraisons de la *Revue* contient :

Des travaux de littérature, d'histoire, de philosophie et de science;

Un courrier politique et littéraire des principaux centres de l'étranger;

Une chronique musicale, des théâtres et des salons;

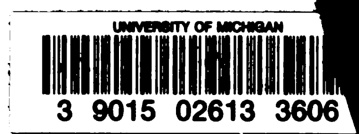
Un bulletin financier;

Des articles ou un Bulletin de bibliographie

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE E. DENTU ÉDITEUR PALAIS-ROYAL.

L'alliance autrichienne. Brochure grand in-8	1	»
L'Angleterre, la France et la Guerre, par M. le comte Du Hamel. Gr. in-8	1	»
Le Clergé, les Catholiques et l'Empereur. In-8	1	»
Le Clergé et l'Éducation. Brochure in-8	1	»
Conquête et Oppression — Nationalité et Liberté. Grand in-8	1	»
Constantinople ville libre, par Dionyse Rattos. Grand in-8	1	»
Coup d'œil sur l'Histoire de la Maison d'Autriche. Grand in-8	»	50
La Cour de Rome. Un volume grand in-8	3	»
Le Couronnement de l'édifice, par Clément Duvernois. Brochure in-8	1	»
La Crise Monetaire et le Taux de l'Escompte. Brochure in-8	1	»
Les Défenseurs du Pouvoir Temporel, par un Lyonnais. Gr. in-8	1	»
L'Eglise et l'instruction primaire à la campagne, par M. L. Derome. In-8	1	»
L'Eglise et les Nationalités. Brochure grand in-8	1	»
L'Eglise en Hongrie par un ecclésiastique hongrois. Brochure grand in-8	1	»
L'Empereur et la Démocratie moderne, par A. Granier de Cassagnac	1	»
L'Empereur Napoléon III et l'Italie. Grand in-8	1	»
L'Empire en Province, par J.-H. Duvivier. Grand in-8	1	»
La France sans le Pape, par J.-M. Cayla. Brochure grand in-8	1	»
La France et l'Europe latine, le Pape et l'Italie. Grand in-8	1	»
La France et la Liberté, par B. Sarrans jeune. Brochure grand in-8	1	»
La Fédération italienne. Brochure grand in-8	1	»
François II, roi d'Italie. Brochure in-8	1	»
Garibaldi, Naples et l'Angleterre, par L. Schauer. Brochure gr. in-8	1	»
Halte-là Garibaldi ! Brochure grand in-8	»	50
L'heure suprême de l'Italie, par Jules Miot. Broch. grand in-8	»	50
La Hongrie et la Crise Européenne, par J.-E. Horn. Brochure in-8	1	»
L'Independance du Pape et les Droits des Peuples. Broch. in-8	1	»
L'Italie et l'Église, par H. Romand. In-8°	3	»
Italie Centrale. Brochure in-8	1	»
Les instructions secrètes du roi de Naples, par Ch. de la Varenne. Broc. in-8	1	»
Madagascar, par Th. Ruyneau de Saint-Georges. Brochure grand in-8	1	»
Madame la duchesse de Parme devant l'Europe, par H. de Riancey. in-12	1	»
Mandrin réhabilité. Brochure grand in-8	»	50
La Maison de Lorraine, par le prince Henry de Valori. Brochure grand in-8	1	»
Le Martyre de la Vénétie, par M. Charles de la Varenne	1	»
La croisade en Syrie. In-8	1	»
Mille ans de Guerre, par Mary Lafon 1 beau volume grand in-8	3	»
Un Moine à l'Académie. Brochure grand in-8	1	»
Victor-Emmanuel et Mazzini. Grand in-8	»	50
Napoléon III et le Clergé, par Hippolyte Castille. Grand in-8	1	»
La Syrie et l'alliance russe Grand in-8	1	»
La Liberté et les Affaires, par A. Guéroult, brochure in-8	1	»
Napoléon III et sa politique en Italie. Grand in-8	1	»
La Nouvelle Carte d'Europe, par Edmond About Brochure in-8	1	»
La Nouvelle question d'Orient, par M. de Lescure. Grand in-8	1	»
N'est pas Pape qui veut, par M. le Dr Anclade. Brochure grand in-8	1	»
La Paix.—Programme de Villafranca. par M. le Comte du Hamel. Br. in-8	1	»
La Papauté temporelle, par Arnaud (de l'Ariége) Grand in-8	1	»
La Papauté et le Pouvoir temporel — an 32 et an 756. Broch. in-8	1	»
Le Pape et Jérusalem. Brochure grand in-8	1	»
Le Pape et la Politique, par la Comtesse Marie Montemerli. In-8	»	50
Le Pape et les Romagnes, par Charles de la Varenne. Grand in-8	1	»
Pape et Empereur, par J.-M. Cayla. Brochure grand in-8	1	»
La Politique et le Droit Chrétien, par Massimo d'Azeglio. 1 vol. in-8	3	»
La politique anglaise. Brochure grand in-8	1	»
La Politique française. Brochure grand in-8	1	»
La Politique nationale et le Droit des gens, par M. de la Rochejaquelein	1	»
Les Pontifes nationaux. Broch gr. in-8	1	»
Le Principe de non-intervention. Brochure in-8	1	»
La Prusse en 1860, par Edmond About. Grand in-8	1	»
Projet de solution de la question romaine, par l'abbé Michon	1	»
Que faire de la Pologne ? par Piotre Artamof Brochure in-8	1	»
La Question Irlandaise. Brochure grand in-8	1	»
La Question russe, par le prince Henry de Valori. Brochure gr. in-8	1	»
La Question du Trentin, par A. Gazzoletti. Grand in-8°	1	»
Le Réveil de la question d'Orient, par Casati, avocat. Br. in-8	1	»
Le Roi de Naples François II et l'Europe. Brochure grand in-8	1	»
Rome et la liberté de l'Italie. Brochure grand in-8	1	»
Rome et le Pape, par M. Laurentie. Brochure grand in-8	1	»
La Russie et la question d'Orient. Brochure grand in-8	1	»
La Torture en Sicile, par M. Charles de la Varenne. Br. grand in-8	1	»
Les Turcs et la Civilisation, par Alexandre Bonneau. Broch. gr. in-8	1	»
Les Turcs et les Nationalités par A. Bonneau. Brochure grand in-8	1	»
Le Salut de l'Italie. Brochure grand in-8	1	»
Un schisme et l'honneur, par M. le marquis de la Rochejaquelein. In-8°	»	50
Un Suicide Politique. Brochure grand in-8	1	»
Sur la Brochure du Duc d'Aumale. Brochure grand in-8	»	50
Une triple alliance, par le prince H. de Valori. Brochure in-8	»	75
Une Voix de plus, par M. de La Rochefoucauld duc de Doudeauville	»	50
Varsovie.—Lettre à S. M. l'Empereur Alexandre II. In-8	1	»
Venise, complément de la question italienne, par M. le comte du Hamel. In-8	1	»
Victor-Emmanuel Ier, roi d'Italie, par M. Charles de la Varenne In-8	1	»

Paris — Imp. de L. Tinterlin et Cie, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02613 3606


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02613 3606

